

TEMPS PROBABLE : REGION PARISIENNE. — Fin du régime brumeux avec brumes. Temps plus frais, avec belles éclaircies et rares averses. Vent faible de nord-ouest. Nuit : 7°; jour : 9°.

EN FRANCE. — Mâtée Nord : même temps que région parisienne. Mâtée Sud : assez beau mais un peu frais par vent de nord-ouest modéré.

SOLEIL : Lever, 6 h. 54; coucher, 16 h. 15. LUNE : Dern. quartier le 13; nouvelle le 20.

LE CULTE DU SOUVENIR

LA SERBIE RECONNAISSANTE

Aujourd'hui, à Belgrade, inauguration d'un monument en l'honneur de la France

Il symbolise la gratitude de tout un peuple

On inaugure aujourd'hui à Belgrade, en présence d'une délégation officielle française et d'une délégation du conseil municipal de Paris, le monument dit de la Reconnaissance envers la France. Un de nos confrères yougoslaves a tenu à exposer au public français les raisons de cette manifestation de gratitude. Il l'a fait en des termes qui honorent à la fois et notre pays et l'ensemble de ses compatriotes, qui savent se souvenir.

Le peuple yougoslave, qui se souvient, était obsédé par le désir de témoigner sa reconnaissance à la France. Ce témoignage, il le donne à cette heure : un grandiose monument de reconnaissance à la France est inauguré aujourd'hui à Belgrade, capitale de la Yougoslavie.

Au moment de l'inauguration de ce monument, devant le peuple reconnaissant, se dressera dans la mémoire de tous l'épopée vécue par nos pères et par nous, l'épopée que nos mères et nos sœurs n'ont cessé d'évoquer depuis plus de dix années.

Le vieux saint-cyrien le roi Pierre, fuit sa patrie. Quel convoi plus émouvant que celui de toute une armée et d'une nation entière ? L'Albanie, désert caotique, tente de briser les géants, et peuple de cadavres héroïques les plus sauvages contrées des Balkans. Après la douloureuse retraite, nous arrivons au bord de la mer Adriatique. Devant nous, la mer, le grand inconnu pour nous; derrière nous, l'ennemi implacable.

Découragés, nous nous sentions perdus. C'est alors que la France est venue à nous. La France !... Nous étions sauvés.

La côte adriatique à peine gagnée, les vaisseaux français apparaissent et transportent les restes d'une nation restée libre, restes glorieux d'une armée qui ne connaît pas la défaite. La France ! Et nos yeux se mouillent. La France abrite les réfugiés et subvient à toute leur douloureuse situation.

Partout des comités français attendent les trains et les vaisseaux pleins d'émigrés se dirigeant vers la France. Partout les bienfaits, la fraternité, les soins, le dévouement, l'hospitalité des Français. Et que dire des comités pour les élèves et les enfants; que dire du matériel soigné pour la jeunesse scolaire ? Cinq mille élèves serbes ont un nombre imaginaire avant la guerre dans le royaume. Ils étaient reçus pendant la guerre aux diverses écoles et universités de France.

Le professeur Petrovitch a répété, dans une conférence très applaudie, dernièrement à Belgrade, avec justesse, que les hommes politiques, les intellectuels, le peuple, la France tout entière embrassent notre cause comme si elle avait été la leur. Ils prenaient soin des intérêts de la Serbie et de la Yougoslavie future tout comme de leurs intérêts personnels; ils y apportaient toute leur chaleur et toute leur énergie. Toute la France glorifiait notre pays et notre peuple. L'amour et l'attention de la France atteignaient leur point culminant par la célébration du « jour serbe », le 27 janvier 1917, où la Serbie était saluée comme une deuxième France qui s'étendrait sur le Danube et dans les Balkans.

On ne saurait oublier qu'à l'époque où nous gravissions notre calvaire, et où la France nous défendait avec tant de dévouement et de courage, en y apportant toute la grandeur de son âme et de son cœur, elle avait déjà été profondément atteinte par les horreurs et les blessures de la guerre. En France, c'était le deuil partout. Les sacrifices étaient lourds et douloureux. Malgré cela, aucun de nous n'éprouvait en France, et de la part de la France, qu'un amour et un dévouement sans limite, et elle ne refusait pas, à nos réfugiés et exilés, les soins qu'elle était obligée de ménager à l'égard de ses propres enfants.

Toutes les sociétés en Yougoslavie, tous les Yougoslaves s'inclinent aujourd'hui avec reconnaissance devant la confiance traitée par le peuple français, surtout devant les mères, les sœurs, les maritimes du malheureux peuple serbe. Nos associations féminines l'ont déjà dit, et le répéteront aujourd'hui, qu'elles n'ont pas oublié les noms des nobles figures de la France. Elles gardent et chérissent les noms de Mmes Millerand, Poincaré, Herriot, Haumant, Bérard, Juliette Adam, Reinach, Dros, de Boigne, d'Uzès, de Rohan, Gemin, Clapier, Nibelle, Chabert, de Fontenay, et tant et tant d'autres.

Aujourd'hui, on répète au général dévouement de la France se transmettent à la postérité comme le bien précieux des destins à jamais unis de nos deux peuples. De génération à génération, l'histoire transmettra le calvaire de notre peuple, l'odyssée de ses enfants soutenus par la fraternité et l'humanité de nos grands frères les Français.

Et on n'oubliera pas de répéter aujourd'hui les paroles de notre grand poète Petkovitch, qu'il prononça en France pendant son exil :

Lorsque luira le grand jour où nous rentrerons dans notre patrie, nous quitterons la France, cet asile de la paix et de l'espérance.

Quand demain nous rentrerons dans nos foyers, et si nos mères vivent encore, elles viendront à notre rencontre et nous demanderont : « Comment vous êtes-vous recue en France ? » Nous répondrons à nos mères : « Nous avons été bien recue en France. »

Si nos femmes et nos sœurs vivent encore, elles viendront aussi à notre rencontre et nous demanderont : « Comment vous êtes-vous recue en France ? » Nous répondrons à nos femmes et à nos sœurs : « Nous avons été bien recue en France. »

Si nos enfants vivent encore, ils

viendront à notre rencontre, eux aussi, viendront à notre rencontre, eux aussi, pas nous poser la même question. Non, les enfants nous demanderont : « Et cette France, où est-elle ? » Pour toute réponse, nous leur montrerons notre main, nous la presserons contre notre cœur et nous dirons à nos enfants : « La France est là ! »

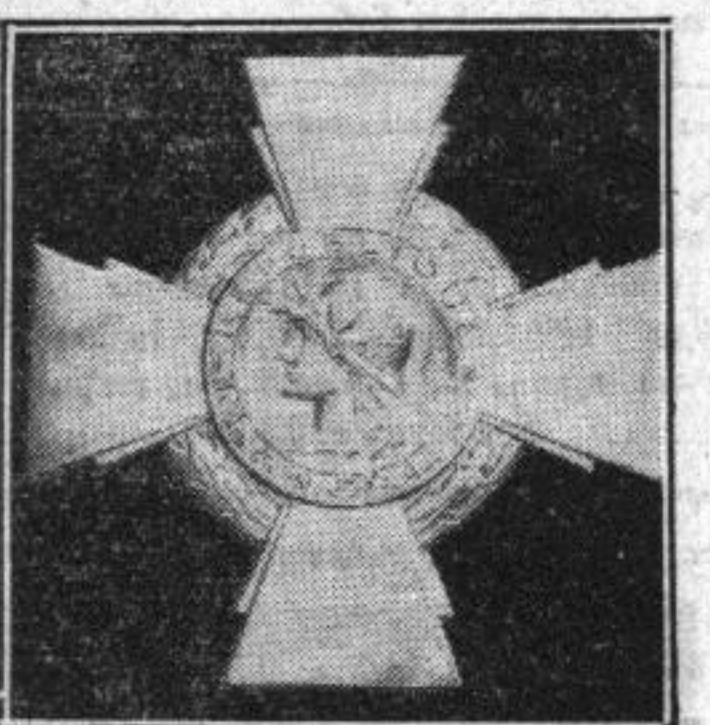
Aujourd'hui, devant le monument de la reconnaissance à la France, toute la Yougoslavie fait siennes les paroles du poète Petkovitch, et dit en pressant la main contre le cœur : « La France est là ! » Aujourd'hui comme alors, et comme toujours.



Le monument de la reconnaissance

Dr Svetislav R. PETROVITCH, correspondant parisien de Politika de Belgrade, président de l'Association des journalistes yougoslaves à Paris.

LA CROIX DU COMBATTANT



La loi du 28 juin 1930 a créé une décoration spéciale pour les titulaires de la « carte du combattant » : c'est la croix du combattant, dont le modèle mis au concours a été arrêté hier après-midi (lundi 19 novembre) par une commission composée de délégués des associations, d'artistes et de représentants de l'administration, sous la présidence de M. André Maginot, ministre de la Guerre, président de l'Office national du combattant.

Le jury a fixé son choix sur le projet présenté par M. Doumenc, qui reçoit le premier prix dont le montant est de 20.000 francs. M. Doumenc, né en 1873, est un ancien combattant.

Ce n'est pas avant plusieurs semaines que les intéressés pourront se procurer dans le commerce cette croix, qu'ils devront acheter à leurs frais. Mais, depuis la publication du décret du 28 août 1930, les anciens combattants porteurs de la carte verte peuvent arborer à la boutonnière le ruban de la croix du combattant (ruban bleu horizon avec des raies rouges).

M Briand reçoit M. von Hoesch

M. Briand a reçu hier matin M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, qui s'était rendu à Berlin au moment de l'ouverture des travaux du Reichstag pour conférer avec son gouvernement et qui a rejoint il y a quelques jours son poste.

Les conseils des ministres se tiendront le lundi

La Chambre ayant décidé de siéger le matin des mardi, jeudi et vendredi, les conseils des ministres auront lieu tous les lundis au lieu des mardis. Le prochain conseil se tiendra le 17 novembre, à l'Élysée.

Le prix Albert de Monaco est décerné à M. Lucien Cuénot

C'est à M. Lucien Cuénot, professeur à l'Université de Nancy, que l'Académie des sciences a décerné hier, à la fin de sa séance ordinaire, dont nous donnons le compte rendu d'autre part, le prix de 100.000 francs du prince Albert de Monaco. M. Cuénot, dont les travaux scientifiques font autorité dans le monde, ne méritait cette récompense, et tous les savants de l'univers applaudissent au choix heureux de ladite assemblée.

Docteur en sciences naturelles en 1887, préparateur d'anatomie et de psychologie comparée à la Faculté de Paris jusqu'en 1898, le savant zoologiste fut alors nommé professeur à Nancy.

Là, dans le calme du laboratoire, il entreprit de patientes et difficiles recherches biologiques, s'adonnant plus spécialement au problème de la génétique ou science de l'hérédité. Là, où l'on se bornait à consigner le caprice et le désordre apparent des éléments convergents de la vie, le professeur Cuénot entreprit de formuler de strictes lois. Un des premiers, il démontra que les lois de la génétique, découvertes sur les plantes par le moine technique Mendel, s'appliquaient également aux bêtes. Ses travaux sur l'hérédité, chez les rongeurs notamment, constituent des documents sensationnels.

Les électeurs autrichiens se sont prononcés pour la sagesse

Le cabinet Vaugoin, dont les espoirs ne se sont pas réalisés, ne songe nullement à démissionner

Comme nous l'avons annoncé hier dans nos dernières éditions, les élections générales en Autriche ont produit un résultat qui n'était guère attendu par le cabinet Vaugoin-Stahrenberg.

M. Schober, qui avait été éliminé, devint l'arbitre de la situation. Les socialistes, auxquels le gouvernement récemment constitué méditait de porter un coup décisif, ont obtenu 72 sièges au lieu de 71. Les chrétiens sociaux, quoique ayant fait cause commune avec les Heimwehren, en ont réuni seulement 66 et perdent un siège. Les « patriotes » (Heimwehren séparés) n'ont que 8 sièges, tandis que le bloc Schober conquiert le rang de troisième parti avec 19 sièges. Les partisans de M. Hitler ont été complètement battus.

En somme, la situation n'a pas beaucoup changé et, contrairement aux espoirs de la droite, la sagesse a prévalu.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement, dont les candidats ont réuni 74 mandats à la nouvelle Chambre, ne songe nullement à démissionner. Et l'on considère à Vienne avec scepticisme les bruits d'un putsch de droite qui continuait à courir à l'étranger.

LE MALAISE BOURSIER

Toute alarme, « a fortiori » la panique, est injustifiée

Nous recevons la lettre suivante de M. Roger Lehideux, président de l'Union syndicale des banquiers de Paris et de province :

Monsieur le directeur, Votre éminent collaborateur M. Jacques Bainville a publié vendredi dans vos colonnes, un article qui, interprété à l'encontre de son dessin, pourrait laisser croire à la clientèle des grandes banques que ses fonds, déposés à vue, ne lui seraient plus remboursés si elle les réclamait d'un seul mouvement.

Il n'est pas indifférent d'écrire, en effet, ce qu'une banque peut très bien avoir une défaillance, même si son actif est supérieur à son passif, étant donné qu'une grande partie de ce qu'elle doit est payable à vue, comptant, et qu'une grande partie de ce qui lui est dû est remboursable à terme. Pareille affirmation est inexacte pour les banques qui observent les principes élémentaires de bonne gestion et qui conservent automatiquement la faculté de rendre liquide la contre-partie de leurs dépôts à vue.

Par le mécanisme du récompte à la Banque de France, sur lequel repose tout le crédit moderne, ces banques ont toujours la possibilité de rembourser, à toute demande, les sommes dont elles sont dépositaires. C'est d'ailleurs pour s'être attachées des principes rigoureux qui assurent la liquidité des emplois, c'est pour avoir cherché un intérêt élevé dans des placements à long terme, et c'est pour s'être laissés entraîner dans les opérations d'un spéculateur que des banques ont dû récemment fermer leurs guichets. La discipline financière des banques bien gérées mérite la confiance du public, confiance qui est non pas aveugle, mais fondée sur une juste compréhension de leur fonctionnement.

En vous priant de bien vouloir insérer cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président de l'Union syndicale des banquiers de Paris et de province, Roger LEHIDEUX.

Nous insérons d'autant plus volontiers la lettre ci-dessus de M. Lehideux qu'elle a exactement le même objet que l'article de notre éminent collaborateur auquel elle se réfère, à savoir que la confiance publique ne doit pas et ne peut être ébranlée par les défaillances de spéculateurs imprudents ou malheureux.

(A la deuxième page : M. Paul Reynaud a fait approuver par le conseil des ministres deux projets sur la protection de l'épargne.)

La suppression des tramways dans Paris

Le comité consultatif des transports, réuni hier à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Louis Dausset, a émis un avis favorable, notamment à la déviation de la ligne d'autobus ET « Fresnes (maître) - Fontenay-aux-Roses », par la cité-jardins du Plessis-Robinson ; à un aménagement nouveau des lignes de tramways n° 24, 34 et 103 destinées à supprimer les voies sur les boulevards du Temple, Beaumarchais et Filles-du-Calvaire, et au remplacement des vieilles motrices de tramways par un matériel nouveau.

(A la deuxième page : M. Paul Reynaud a fait approuver par le conseil des ministres deux projets sur la protection de l'épargne.)

DOUZE ANS APRES...

LES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES AU TOMBEAU DU SOLDAT INCONNU



M. Doumer et le bureau du Sénat

Dès hier matin, de nombreuses personnalités se sont rendues à l'Arc de Triomphe.

MM. Paul Doumer, président du Sénat, accompagné de MM. René Renoult et Ferdinand Rabier, vice-président.



M. Bouisson et le bureau de la Chambre

La deuxième page : les cérémonies dans les ministères et le programme de la journée.

Le transfert hors de Paris des postes radiophoniques

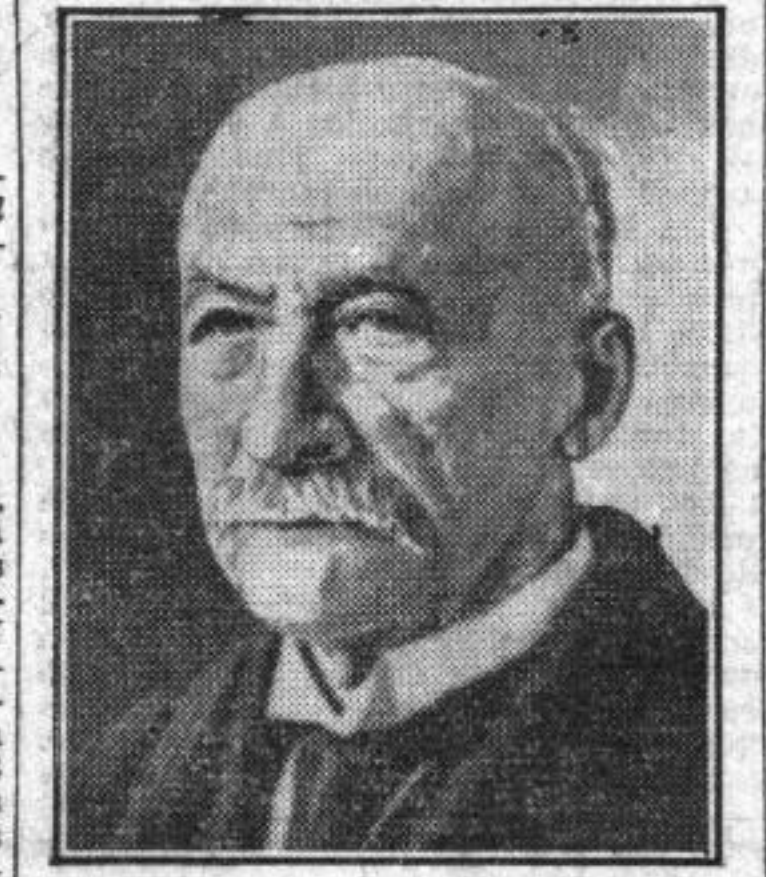
Sur la proposition de M. Mallarmé, le conseil des ministres a adopté hier deux projets de décret autorisant le transfert des postes de radiodiffusion privés « Radio-Paris » et le transfert aux Molières (Seine-et-Oise) de l'ancien poste du Petit Parisien, actuellement à la Compagnie d'énergie radio-électrique, société qui présente tous les éléments de l'activité parisienne.

Un arrêté du ministre des P. T. T. fixera la date d'application de ces décrets et déterminera les caractéristiques techniques auxquelles devront satisfaire les installations émettrices.

M. Herriot légèrement souffrant

Lyon, 10 novembre (dép. P. Parisien.) M. Edouard Herriot, souffrant d'une légère grippe intestinale, selon le bulletin de santé qui a été communiqué cet après-midi, devra garder la chambre durant quelques jours.

DANS LA LEGION D'HONNEUR



M. Mennesson, avocat à la cour d'appel de Paris, ancien bâtonnier, promu commandeur

La Seine a marqué hier une légère décrue

Mais l'Oise monte et la Saône, la Charente et la Vilaine débordent

La menace que constituait pour Paris et ses environs l'éventualité d'une montée prochaine des eaux de la Seine ne se réalisera pas. Pour la première fois depuis plusieurs jours, on a constaté hier matin une décrue.

Elle était encore assez faible, mais significative néanmoins et autorisant tous les espoirs. On notait hier, au pont de la Tourneille, 4 m. 20, au lieu de 4 m. 22 la veille, et au pont d'Austerlitz, 4 m. 23, au lieu de 4 m. 36. D'autre part, on signalait, en amont de Paris, que la Marne cotait, à Damery, 3 m. 82, soit 6 centimètres de moins que la veille, et l'Yonne 2 m. 08, contre 2 m. 13 à Sens.

Cependant, le passage du flot a fait monter un peu la Seine, tant à Chaligny qu'à Meaux : 3 m. 19 au lieu de 3 m. 05 pour le premier endroit, 3 m. 82 au lieu de 3 m. 66 pour le second.

Par contre, la Haute-Seine a baissé à Montargis, 2 m. 59 au lieu de 2 m. 66 la veille, et elle se trouve presque étale à Bray.

Cette situation autorise d'autant plus l'optimisme que l'O. N. M. prévoit, sinon le beau temps, du moins une rarefaction des pluies, qui fient place hier à de légères brumes.

Depuis ce matin la Seine est étale, nous a-t-on déclaré hier au Service de la navigation fluviale. Le fleuve a même baissé à Paris, à peine un ou deux centimètres, mais cette indication est rassurante. S'il ne pleut pas, la décrue ne saurait tarder à se produire, elle aura probablement lieu mercredi.

Jusqu'à présent, c'est l'afflux des eaux grossières de la Marne et du Grand Morin qui a provoqué la crue de la Seine. Les nouvelles reçues aujourd'hui nous signalent que la Marne a également un flot étale et que le Grand Morin s'écoule normalement. L'Yonne semble aussi s'être assagie, mais une crue soudaine est toujours possible. L'Yonne et ses affluents torrentueux : l'Armençon et le Serein sont, en effet, des rivières à surprises et dont les crues se propagent avec une grande rapidité. La navigation est toujours interrompue sur la Seine, non pas à cause du niveau du fleuve, qui n'a pas atteint la cote d'alerte, mais par suite de la violence du courant contre lequel ne peuvent lutter que de très fortes remorqueurs.

En résumé, situation satisfaisante. Nous envisageons la décrue dans les quarante-huit heures qui viennent, mais il faut pour cela que le temps demeure sec.

En dépit de cette heureuse tournure des événements, les dispositions prises pour éviter l'irruption possible des eaux ont été maintenues. Trois pompes ont été installées boulevard Morland, pour dégager le collecteur qui vient déboucher dans la Seine en cet endroit. A Ivry-Port, deux autres pompes fonctionnaient, vidant les égouts, tandis qu'un barrage de madières cimentées protégeait la rue Victor-Hugo.

En revanche, l'Oise manifeste une montée qui devient menaçante en certains endroits.

On prévoit que la cote pourrait atteindre aujourd'hui à Venette 4 m. 25, au lieu de 4 mètres hier. Il resterait donc une marge de 15 à 20 centimètres avant que se produisent les premiers débordements sur les terrains voisins.

Le sous-préfet de Compiègne a avisé les municipalités des communes riveraines.

HUIT MILLIONS POUR LES VICTIMES DE LA TEMPÊTE

Sur la proposition de M. Louis Rollin, le conseil des ministres a décidé hier matin le dépôt d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit de huit millions pour faire face aux dommages causés aux marins et aux navires par la tempête du 18 au 20 septembre 1930.

D'autre part, pour le même objet et comme hommage de la nation aux marins disparus et à leurs familles, une Journée nationale sera organisée pour le dimanche 30 novembre.

L'aviateur Guérard cité à l'ordre de la région de Paris

Le général commandant la région de Paris cite à l'ordre de la région de Paris l'adjudant pilote Julien-Edmond Guérard, du 34^e régiment d'aviation. Voici le motif de la citation :

Engagé le 18 mars 1921 comme mécanicien, s'est fait aussitôt remarquer par son ardeur au travail, son dévouement et sa conscience professionnelle.

Breveté pilote le 5 mai 1925, s'est classé rapidement comme pilote de premier ordre. Instructeur des jeunes pilotes, a trouvé la mort le 3 octobre 1930, au cours d'un exercice aérien qu'il dirigeait comme chef de patrouille.

1146 heures de vol ; huit ans six mois de service ; une blessure au service ; promu ; dix ans-trois mois de bonifications pour services aériens.

AUX PAYS TORRIDES DES PÊCHEURS DE PERLES

LE GRAND MARCHÉ DE BAHREIN



DEUX VUES DE BAHREIN. — Une fontaine (à gauche) et un étalage de poteries

Cet après-midi, vers 14 h. 20 PLACE DE LA CONCORDE arriveront les marcheurs du GRAND PRIX DE L'ARMISTICE

Cinquante-sept concurrents, l'élite des marcheurs français, prendront le départ ce matin, à 5 h. 55 à RETHONDES-COMPIEGNE

(Voir à la quatrième page, l'itinéraire et la liste des concurrents.)

M. Raoul Péret à Aitkirch

M. Raoul Péret, accompagné du chef adjoint de son cabinet, M. Netter, a quitté Paris hier après-midi, se rendant à Aitkirch (Haut-Rhin).

Le garde des Sceaux présidera aujourd'hui, dans cette ville, dont M. Paul Jourdain, sénateur, est maire, l'inauguration du monument aux morts.

L'automobiliste qui traînait sous sa voiture un cadavre est arrêté

Il ne pouvait ignorer, semble-t-il, l'accident qu'il avait provoqué et un témoin l'accuse d'une façon formelle

Le négociant en métaux Georges Bassot, qui fut arrêté l'autre nuit par des agents au carrefour Magenta-Saint Laurent, alors qu'il traînait sous sa voiture le corps sanglant d'un chauffeur, M. Eugène Robert, avait affirmé qu'il ne s'était pas rendu compte de l'accident provoqué par lui.

Les constatations d'un expert, sans confirmer cette thèse surprenante, permettent, toutefois, d'admettre comme vraisemblables les déclarations du négociant, mais celui-ci fut cependant inculpé d'homicide involontaire par M. Moussu, commissaire de police du quartier de l'Hôpital-Saint-Louis. D'ailleurs, hier matin, le magistrat a reçu la visite d'un employé de commerce, M. Marcel Riap, vingt-huit ans, demeurant 15, rue de Maite, qui fut témoin de l'accident, et dont les déclarations détruisent l'hypothèse selon laquelle M. Georges Bassot ignorait tout de l'accident.

Dans la nuit de samedi à dimanche, dit-il au commissaire — je me trouvais vers 3 heures du matin, boulevard Rochechouart, près de la rue de Dunkerque, lorsque je vis un passant traverser la chaussée à quelques mètres devant moi. Au même moment, arrivait une forte automobile, roulant à vive allure. J'eus alors la vision du malheureux piéton heurté violemment par l'avant de la voiture. Je perçus en même temps le bruit très net causé par le choc. La voiture continuait sa route disparut aussitôt et, affolé, j'accourus vers l'endroit où j'avais vu tomber le passant. Mais je demeurai alors stupéfait, car sur le lieu où venait de se produire l'accident, il n'y avait point le blessé que je m'attendais à y trouver. Ma surprise fut telle que j'en vins à douter de ce que j'avais vu. Un moment, littéralement happé par la machine et disparaissant sous elle, en une seconde.

Sur l'instant je crus même à une hallucination, d'autant plus que l'automobile n'avait ni code ni plaques et que son conducteur n'avait fait aucune manœuvre pour éviter le passant. Cependant, justement intrigué, je poursuivis mon examen et remarquai, dans la chaussée, une distance de quelques dizaines de mètres, la trace qu'aurait pu faire un corps traînant sur le sol humide. Quelques mètres plus loin je ramassai une casquette. Après avoir continué, mais en vain, mes recherches vers le boulevard de Magenta, en direction duquel roulait le véhicule, je rentrai chez moi, perplexe, je n'ai pas besoin de vous le dire. Ce n'est que le matin par la lecture des journaux que j'eus l'explication d'un accident que je trouvais pour le moins bizarre.

A la suite de ce récit, M. Moussu a conclu à l'entière responsabilité de M. Georges Bassot et celui-ci a été conduit hier après-midi au cabinet de M. Peyre, juge d'instruction, pour y subir l'interrogatoire d'identité. Le magistrat a placé l'automobiliste sous mandat de dépôt à la prison de la Santé. M. Georges Bassot, qui a été inculpé d'homicide par imprudence et de délit de fuite, a choisi pour défenseur M. Albert Crémieux.

Ajoutons que M. Peyre a donné commission rogatoire au docteur Charles Paul, médecin légiste, à l'effet de procéder à l'autopsie de la victime, et à M. Renout, expert ingénieur, qui sera chargé d'examiner la voiture de M. Bassot et de dire comment, à son avis, l'accident a pu se produire et si le conducteur a pu s'en rendre compte.

Une attaque d'Indiens brésiliens contre un poste de missionnaires

Un Américain, sa fille et son domestique sont tués

New-York, 10 novembre (dép. Havas.) Un missionnaire irlandais, résident au Brésil, a télégraphié que les Indiens avaient attaqué un groupe de missionnaires dans un poste isolé dans la région de Jurua.

Un Américain, M. Tylee, sa fille, âgée de deux ans, et un domestique ont été tués.

A la 4^e page : LES LETTRES

Ici, les bateaux ne s'appellent plus sambouks. Ils sont de trois sortes et voici leurs trois noms : le boom, le jolyboat et le batteel. Le boom relève le nez, le jolyboat a le nez droit, le batteel a le nez rond, rond comme une truffe ou comme une perle, à votre choix.

Nommons les deux îles qui forment Bahrein. L'une est Mouharra, la capitale ; l'autre est Manama. Les indigènes vont de Mouharra à Manama comme nous passons, nous, d'un trottoir à l'autre, les riches en jolyboat pour six annas, les autres à pied et le nombril à fleur d'eau.

Savez-vous ce qui se passe dans le golfe Persique ? Une chose révoltante. Plus de vingt-cinq sources d'eau douce y jaillissent dans la mer. Tandis que les hommes, à terre, n'ont que de l'eau salée à boire, les huîtres, sur leurs bancs, ingurgitent de l'eau douce ! C'est même, paraît-il, ce qui donne le teint aux perles de Bahrein. Moins d'éclat sur les lou-lou, un peu plus de rose à mes joues ferait peut-être mieux l'affaire !

Ce matin, à 6 heures, nous nous réveillâmes dans la seconde île, à Manama. Nous chantions comme des rossignols ayant trouvé une bonne branche. Le mystérieux compagnon avait découvert le vrai Nacri. La maison servait de proie à l'île. Autant dire qu'on avait une jolle vue. Booms, jolyboats, batteels voguaient déjà vers la Fortune. Un vieux soldat, pieds nus, mais bigrement bien équipé, monta



M. Belgrave, ministre des Finances du cheikh de Bahrein, en compagnie de marchands de perles

l'échelle qui servait d'escalier à notre belvédère. Il entra dans la pièce où nous chantions, lorgna le meilleur siège et s'y assit.

Voilà un homme qui pourra témoigner de notre habileté à enfiler nos chaussettes. Rien ne lui échappa de notre toilette. Parions qu'il saurait dire où nous avons un grain de beauté. Il ne nous gênait pas du tout. Peut-être était-il chez lui, d'ailleurs... Nous ne connaissons pas encore tous les membres de la famille hospitalière...

Voyant que nous étions prêts, il se leva.

— Sobah al-rheir ! (le bonheur, ce matin !) dit-il.

— Sobah al-rheir !

Puis il s'expliqua. Il devait nous conduire à la police. A la police ? Avec plaisir... Nous irons même à la prison, s'il le faut... Vois-tu, vieux soldat, nous sommes comme un bateau qui sort de l'acierie : cuirassés.

Nacri, l'hôte, apparut. Il faisait une certaine petite tête. Cet honnête homme héberge deux inconnus et, le lendemain, la gendarmerie en prend livraison. Que voulez-vous, monsieur Nacri, le sommeil et la faim font les gens sans vergogne !

C'était l'Intelligence Service qui nous cueillait.

Bahrein appartient à un cheik. Les Persans assurent que le lieu devrait leur revenir. Pour couper court, les Anglais ont mis le pied dessus.

C'est dans l'autre île, l'île capitale, que l'empire britannique allait régler notre compte.

On traversa à la voile. Et l'on nous conduisit au poste. Là, le marchand des logis nous assit d'autorité sur un banc de bois. C'était du bon bois, dur aux fesses... Nous ne bougeâmes plus.

— A quoi pensez-vous, mon ami ?

— Je pense, ô Chérif, que, si je

DIPLÔME D'HONNEUR

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX du Petit Parisien et du Times

A GENEVE La thèse française sur les effectifs a été adoptée

Genève, 10 nov. (de not. envoyé spéc.)
La patience, l'obstination et la solide dialectique de M. Massigli viennent d'être récompensées. Grâce à elles, en effet, la France a aujourd'hui marqué un nouveau point : il s'agit de la limitation de la durée totale du service militaire auquel est astreint dans les pays à conscription le contingent annuel.

Le texte adopté jeudi en première lecture par la commission préparatoire ne s'appliquait qu'aux effectifs terrestres. Le chef de la délégation française, qui n'a jamais cessé de réclamer que les mêmes dispositions s'appliquent également aux effectifs navals et aériens, a enfin, ce matin, obtenu satisfaction. Par 19 voix contre 2 abstentions, il a été décidé que la même convention serait soumise aux mêmes règles que l'armée de terre.

Désormais, plus de régime d'exception, la légalité sur toute la ligne, avec, cependant, la possibilité pour tous les pays de fixer une durée de service plus longue que celle des trois autres, le temps nécessaire pour faire un bon marin ou un bon aviateur étant forcément plus long que pour faire un bon fantassin, un bon cavalier ou même un artilleur.

Le plafond commun

Une fois lancé dans cette voie, on est même allé plus loin que ne le demandait le peu-parole de la France. Sur la proposition des délégués polonais, britanniques et norvégiens, la commission — par 7 voix contre 6 et de nombreuses abstentions, c'est-à-dire à la majorité d'une seule voix — a décidé la fixation pour la durée du service dans les trois ordres d'armement d'un plafond commun international.

M. Massigli en a montré l'inutilité, ce plafond étant fatalement constitué par le chiffre le plus haut indiqué pour chaque catégorie d'effectifs par l'état où la durée du service est la plus longue. Malgré le caractère indiscutable de cette démonstration, l'institution du plafond commun a été votée pour bien marquer la volonté de la commission de réduire au minimum la durée du service actif.

Certains ont également vu là le moyen de prouver plus tard que c'est la Russie soviétique — l'apôtre du désarmement — qui a cet égard détiend le record avec 4 et 5 ans de service actif. Mais ce ne sont pas ces détails qui comptent. Cette preuve existait de la même façon par la simple comparaison des contingents individuels.

Pour ne pas décevoir nos amis polonais et britanniques, dont l'ambassadeur avait fait savoir qu'il était prêt à accepter la proposition, M. Massigli a ainsi rendu sa politesse à Lord Cecil qui avait eu samedi dernier la même attitude dans le vote sur la limitation du contingent annuel et des réserves. On a vu là une nouvelle manifestation de la même façon par la simple comparaison des contingents individuels.

Les négociations navales

En ce qui concerne les conversations à cinq pour l'unification de la méthode de limitation des armements navals, les informations publiées hier par le Petit Parisien ont été en tous points confirmées aujourd'hui.

Le document unique, sur la présentation duquel les cinq chefs de délégation s'étaient mis d'accord hier chez lord Robert Cecil, a été déposé au secrétariat de la conférence à 17 h. 30 aux fins d'impression. Il sera distribué aussitôt que possible à tous les membres de la commission préparatoire.

C'est la reprise, sous forme d'articles, des diverses méthodes de limitation adoptées ou en cours de discussion à Washington, à Londres et à Genève pour les différentes catégories de bâtiments.

L'intérêt de ce document n'est pas seulement d'être indicatif pour les représentants des puissances qui n'ont pas participé aux négociations de Washington et de Londres. Il leur fournira, en effet, une très utile base de discussion et empêchera le débat de se poursuivre dans une confusion de questions à résoudre étant des plus complexes. Ce sont, en effet, tous les problèmes évoqués au printemps dernier sur les bords de la Tamise qui vont se poser à nouveau et sur lesquels vont être appelés à se prononcer les délégués de tous les pays possédant une flotte, quelle qu'en soit l'importance.

Capital-ships et porte-avions

Pour les capital-ships et les porte-avions, le document des accords de Washington, le document concernant l'entente des cinq puissances qui participent à son élaboration. Les Anglais avaient proposé de laisser les chiffres en blanc, sans rien dire sur la longueur d'un maximum que pour le calibre des pièces et la limite d'âge des bâtiments de ligne. Leur but était ainsi de ne porter atteinte au principe de Washington, mais de ménager les susceptibilités des autres puissances navales. Devant l'insistance des Américains, énergiquement soutenus, nous l'avons dit, par les Italiens, on s'est décidé à indiquer ce chiffre « pour mémoire » dans une référence aux accords 1921-1922.

Bâtiments auxiliaires de surface

Pour les bâtiments auxiliaires de surface, le document présente deux tableaux et laisse à la commission préparatoire le soin de choisir entre les diverses méthodes de limitation qui sont indiquées. L'un, que nous appellerons « tableau anglo-américano-japonais » reprend la classification des accords de Londres avec deux catégories de croiseurs — selon qu'ils sont armés de pièces d'un calibre supérieur à 155 mm ou de pièces de 155 mm et au-dessous — et une catégorie de destroyers de 1850 tonnes au maximum et armés de pièces de 130 mm au maximum, enfin, une catégorie de sous-marins.

Le second tableau, que nous appellerons « tableau franco-italien », encore que l'Italie maintienne sa réserve de Londres, ne comporte en dehors des sous-marins qu'une catégorie, celle des bâtiments légers de surface, qui se subdivise elle-même en deux catégories : 1° les croiseurs de 10.000 tonnes armés de pièces d'un calibre supérieur à 155 mm, et 2° toutes les autres unités de surface armées de pièces de 155 mm ou au-dessous, sans distinction entre les croiseurs légers, les destroyers, les torpilleurs, etc. Seuls en sont exclus les navires spéciaux exemptés de limitation.

Discussion laborieuse

Etant donné toutefois la longueur du document et le droit légitime qu'auraient les experts de tous les pays représentés à la commission de l'étudier à loisir, la discussion n'en commencera probablement que jeudi. Elle-même d'ailleurs sera longue, car elle soulèvera des questions assez fort délicates comme celles des reports de constructions d'une année à une autre, des dépenses navales figurant dans les catégories ou hors catégorie, etc. Si bien qu'en envisage, pour gagner du temps et éviter la confusion, la création d'un sous-comité naval qui serait chargé de préparer la besogne à la commission elle-même.

Albert JULIEN.

L'inauguration du monument de la reconnaissance yougoslave

L'ENTHOUSIASME ACCUEIL
DE BELGRADE
A LA DELEGATION FRANÇAISE

Belgrade, 10 novembre (d. P. Parisien).
C'est par une journée radieuse, succédant à une morte succession de semaines pluvieuses et grises que la délégation officielle française venue assister aux cérémonies d'inauguration du monument dit de « reconnaissance à la France » est arrivée à Belgrade.

Bien avant l'heure fixée pour l'arrivée de la délégation, une foule nombreuse stationnait sur la place de la Gare et dans les avenues avoisinantes, attendant le passage du cortège. Des enfants des écoles agitant de petits drapeaux tricolores et brandissant des bouquets de fleurs qu'ils jeteront tout à l'heure sur les automobiles officielles font la haie sur tout le parcours.

A 10 h. 30, toutes les personnalités sont réunies sur le quai de la gare, autour du ministre de la Guerre, le général Hadjitch, et de ses collègues, Koumanoudi Maximovic et Fotic; du ministre de France, M. Dard, et du comte de Beaumont, vice-président de l'Union interalliée.

L'entrée du train en gare est saluée par les accents de la Marseillaise, tandis qu'une compagnie d'infanterie avec drapeau présente les armes.

M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, qui est à la tête de la délégation française, est reçu à sa descente du train par le président du comité du monument, le professeur Miljanic, qui lui souhaite la bienvenue en termes particulièrement chaleureux. Visiblement ému de l'accueil fait par Belgrade au représentant du gouvernement français, M. Champetier de Ribes répond qu'il apporte le baiser de la France à la fièvre et grande nation yougoslave.

Les paroles du ministre sont saluées par un tonnerre d'acclamations et par les cris de : « Vive la France ! »

Après être passé sur le front des troupes et des sections des poilus d'Orient, ayant à leur tête le président de la Fédération nationale, M. Marcel Héraud, le ministre, accompagné du général Charpy et du vice-amiral Robert, parait à la sortie de la gare, où il est salué par une formidable acclamation. Le vice-maire de Belgrade saluait la délégation au nom de la municipalité, lui offrant, selon la coutume ancienne soigneusement conservée pour les grandes occasions, le pain et le sel.

M. Champetier de Ribes rend aussitôt plusieurs visites particulières au ministre de la cour où il s'inscrit sur le registre du palais, puis à la présidence du Conseil et au ministère des Affaires étrangères.

IMPOSANTE CEREMONIE AUX CIMETIERES MILITAIRES

Belgrade, 10 nov. (dép. Petit Parisien).
M. Champetier de Ribes a assisté cet après-midi au cimetière français de Belgrade à une émouvante cérémonie, en présence du ministre des Affaires étrangères, MM. Marinkovic, de ses collègues, MM. Ouzounovic et Koumanoudi; du ministre des Affaires étrangères adjoint, M. Fotic, et du représentant du roi, le général Frodic.

Une foule considérable emplissait l'enceinte du cimetière, où une compagnie d'infanterie, un escadron de cavalerie et une batterie d'artillerie rendaient les honneurs.

Le ministre des Pensions déposa au pied du monument et au nom du gouvernement français une couronne de chrysanthèmes. Puis les couronnes s'amoncelèrent autour de la colonne de marbre. La plus remarquable était celle du roi Alexandre, cravatée d'un large ruban tricolore.

Le cortège officiel se rendit ensuite au cimetière militaire serbe, où une cérémonie analogue se déroula. M. Champetier de Ribes prononça une brève allocution, disant en terminant : « Devant toutes ces tombes, nous devons éprouver, agacement, pleinement la grande, l'émouvante leçon des morts de la Grande Guerre. »

Des messages

de MM. Poincaré et Tardieu.
Le comité d'organisation a reçu aujourd'hui des lettres de M. André Tardieu et du président Poincaré exprimant leurs regrets de ne pas pouvoir assister, comme ils y avaient été invités aux cérémonies de demain. Ils remercient d'un geste qui va au cœur de tous les Français et qui resserre encore les liens qui unissent les deux pays. — Cluseran.

PARIS SERA REPRESENTÉ

M. Contenton, vice-président du conseil municipal, et M. de Pressac, secrétaire du conseil, sont partis pour Belgrade, où ils représenteront la Ville de Paris à l'inauguration du monument de la Reconnaissance.

Le conseil de la B. R. I.

a tenu séance hier à Bâle

Il a étudié les modalités de sa collaboration à la stabilisation de la peseta

Bâle, 10 novembre (dép. Havas).
Le conseil d'administration de la Banque des Réglements Internationaux a siégé aujourd'hui, de 11 heures à 14 heures, au siège de la banque.

La séance a été présidée par le vice-président allemand, M. Melchior, et non par le président, M. Mac Garrach, comme on l'a annoncé par erreur. M. Mac Garrach est parti pour New-York, où il doit avoir lieu d'importantes négociations au sujet du problème des réparations. Outre les membres déjà connus du conseil d'administration, assistaient à la séance pour la B. R. I. : le vice-président, M. Fraser, et le directeur général, M. Quesnay. M. Hulse, souffrant, n'a pu y prendre part.

Au cours de la séance du matin, le conseil s'est occupé, en plus des affaires déjà annoncées, de la question de savoir sur quel genre de monnaie la B. R. I. devait porter son activité.

Le sens de l'article 21 des statuts de la Banque suivant lequel les affaires ne doivent être entreprises que si, après avis du conseil d'administration, la monnaie répond aux exigences pratiques de la monnaie d'or et de l'étalon or, a été précisé.

Une décision a ensuite été prise concernant la collaboration de la B. R. I. avec la Banque Nationale Espagnole en vue de la stabilisation de la peseta.

M. Quesnay, directeur général, quittera Bâle ce soir pour Madrid. Il aura des entretiens avec de hautes personnalités financières espagnoles au sujet de la réalisation des décisions prises.

Une autre séance du conseil d'administration a lieu cet après-midi.

Les élections autrichiennes n'apportent aucun changement important

La majorité du Nationalrat demeure antimarxiste

Vienne, 10 novembre (d. P. Parisien).
Le résultat définitif des élections législatives du 9 novembre, par un phénomène exactement inverse du cas des dernières élections allemandes, et aussi autrichiennes ou anglaises, confirme l'étonnante stabilité de la situation politique et de la force respective des partis en Autriche.

Le Conseil national précédent comportait 73 chrétiens sociaux, 71 social-démocrates, 21 pangermanistes et agrariens. Ces chiffres sont quasi inchangés sous des étiquettes un peu différentes. Les chrétiens sociaux ont formé de leur aile d'extrême-droite un bloc patriotique qui gagne 8 mandats tandis qu'eux-mêmes en conservent 66.

Les social-démocrates gagnent un siège à Vienne, soit au total 72. Les 21 pangermanistes et agrariens, dans le « bloc du milieu » ou bloc Schöber, ont figuré également les démocrates jusqu'à la non représentés seront 19. Ceci revient à dire que la gauche et la droite ont gagné chacune un siège sur le centre, résultat infime sur 165 mandats.

La majorité antimarxiste du précédent Nationalrat est passée de 94 contre 71 à 93 contre 72.

Toute la propagande des hitlériens a réussi à leur valoir 100.000 voix, mais nulle part le minimum nécessaire pour un mandat.

Comme je l'ai télégraphié cette nuit, toutes les personnalités notables des grands partis français, faisant partie de la majorité, ont assuré leur réélection, notamment les chanceliers et anciens chanceliers Vaugon, Seipel, Schöber, Streeruwitz, Kenner, les ministres et anciens ministres Schmitz, Heill, Schurr, Phaller, Kollmann, Kienboeck, Otto Bauer, Deutsch, etc.

La création d'un bloc patriotique aux dépens du parti chrétien social proprement dit, à moins qu'ils ne forment au Conseil national une fraction parlementaire commune, fait passer, comme on le prévoyait dès avant le scrutin, le parti social démocrate au rang de principal parti parlementaire. Fournira-t-il le président de la Chambre ? Cela serait conforme aux précédents. Mais, déjà, certains éléments des partis bourgeois s'insurgent contre cette éventualité, faisant remarquer que les élections avaient ramené au pouvoir une majorité antimarxiste, l'attribution de la présidence à un socialiste serait antiparlementaire.

La rentrée du nouveau Parlement aura lieu sans doute le 9 décembre et sera précédée ou suivie d'une reconstitution du cabinet, où pourrait rentrer M. Schöber.

Quant à l'élection du président de la République, elle aura lieu dix semaines après la rentrée parlementaire. Les milieux dirigeants autrichiens continuent à observer à l'égard des bruits d'un putsch de droite, qui continuent à courir à l'étranger, leur attitude précédente de scepticisme ironique. — M. D.

Marcel DUNAN.

Une conspiration antifasciste

Modane, 10 nov. (dép. Petit Parisien).
Un communiqué officiel de l'Agence Stefani annonçait, il y a quelques jours, l'arrestation d'une vingtaine de personnes accusées d'avoir conspiré contre le régime. Le même communiqué ajoutait que les personnes arrêtées allaient passer prochainement devant le tribunal spécial.

D'après les nouvelles qui sont arrivées ici à Modane, parmi les personnes arrêtées il y aurait des écrivains, des professeurs, des avocats, des militaires, etc.

Voici les noms des personnages les plus connus : M. Bellotti, ancien ministre libéral ; M. Giuseppe Renai, professeur de l'Université de Gènes, républicain (qui vient de mourir en prison) ; M. Farri, professeur libéral, ancien directeur en chef du Corriere della Sera ; les professeurs Bauer et Rossi, Dino Roberto et M. Contini, tous républicains ; M. Pieraccini, ancien député socialiste réformiste de Florence, professeur à l'Université ; les républicains Calaci, ingénieur, et Meoni, professeur, ancien grand-maître de la franc-maçonnerie ; M. Damiani, ingénieur, républicain ; M. Pagani.

On parle enfin de l'arrestation de deux généraux et d'un commissaire de police à Turin ; mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

Un artilleur

avait été faussement accusé de l'assassinat d'un brigadier-chef

Strasbourg, 10 novembre (dép. P. P.).
Il y a quelques jours, on arrêtait à Levallois-Perret, où il demeure, un canonnier au 305^e R. A. C., Henri Albarret, libéré depuis trois jours. Il était accusé par un des anciens camarades de régiment, Triboulet, d'avoir assassiné le brigadier-chef Scheppler, en le noyant dans le canal, à proximité du quartier Lecourbe.

Albarret ayant fourni un alibi indiscutable a été mis hors de cause. Triboulet a d'ailleurs reconnu par la suite qu'il avait lui-même jeté à l'eau le brigadier-chef.

Plusieurs Italiens sont refoqués sur la frontière

On voit que récemment des rondes et des visites d'hôtels garnis ont eu lieu à Rueil, qui étaient la conséquence de l'affaire de Sartroville.

Au cours de ces opérations, une solennelle d'interrogatoire a été faite à cinq d'entre eux, qui ont été trouvés avec des papiers non en règle. Sur décision prise ce matin par M. Riquier, secrétaire général de l'Intérieur, les cinq individus, dont les noms suivent, ont été refoqués sur la frontière :

Florio Parola, né le 14 juin 1908, demeurant rue Mac-Mahon ; Luigi Spadoni, né le 8 avril 1903, sculpteur, 18, rue des Petits-Champs ; Alfredo Bonacini, né le 15 février 1891, manœuvre, place des Petits-Champs ; Giuseppe Cassani, né le 1^{er} juin 1900, maçon, 3, rue du Maréchal-Joffre, et Georges Scapellato, né le 14 mai 1900, peintre décorateur, place de l'Eglise.

UN DRAME DANS UNE ROULOTTE

Un maçon de vingt ans tue sa maîtresse de dix-neuf ans et se suicide

Après avoir tué d'un coup de revolver sa maîtresse Rosalie D'Hon, âgée de dix-neuf ans, le maçon Marceau Beaumont, d'un an son aîné, s'est tué à son tour.

Les habitants tous d'une misérable roulotte dans un terrain vague, 869, rue de Bezon, Colonne, les lui travaillant assez irrégulièrement, dit-on, de son métier de maçon, elle vendant de l'ail ou des légumes sur les marchés.

Un an auparavant, Rosalie avait eu un fils, âgé de dix-neuf mois. Beaumont se montrait jaloux de ce passé qui lui rappelait à chaque instant la présence du bambin.

Hier matin, Beaumont quitta la roulotte vers 7 heures et demi et y revint vers 8 heures. Le drame se produisit peu après. Mathilde D'Hon, dix-sept ans, sœur de la victime, qui habite une autre roulotte à vingt mètres de celle de sa sœur, a fait le récit suivant :

Je venais de voir entrer Beaumont dans la roulotte quand j'entendis deux détonations. Ma sœur vint sur le pas de la porte et tomba du haut du petit escalier de trois marches, la face contre terre et les bras en croix. Tous les voisins furent étonnés. Rosalie était morte. Je pénétrai alors dans la roulotte pour prendre le bébé et l'emmenai loin de ce tragique spectacle, et j'aperçus Beaumont, allongé sur le plancher, mort également.

Le jour même, j'ai vu Beaumont acheter le matin même le revolver, avec 80 francs qui lui avaient été remis pour acheter des vêtements au bébé. Le meurtre, du reste, était prémédité. Le maçon avait dit, à plusieurs reprises, qu'il se tuerait.

Je me sens trop jaloux, je te tuerai et me tuerai ensuite.

Mais la jeune femme n'attachait pas d'importance à ces menaces. Il avait guère son amie avec un rasoir dans sa poche.

Enfin, dans la roulotte, M. Kontzler, commissaire de la circonscription, trouva un billet ainsi conçu :

Parce que je ne puis t'entendre quand on est en vie, on t'aura dans la mort. Embrassez bien fort ma chère mère, ainsi que mon père et ma sœur.

La tragédie de Vals-les-Bains

Lyons, 10 nov. (dép. Petit Parisien).
Le docteur Locard, directeur du laboratoire de police technique de Lyons, a été chargé par le juge d'instruction de Frivas d'examiner les empreintes laissées sur les débris de deux bouteilles brisées que l'on a trouvées dans la chambre où fut assassinée la famille Pascal, à Vals-les-Bains. Ces bouteilles se trouvaient, l'une sur le lit, l'autre sur le parquet à la tête du lit. Les empreintes très nettes se trouvent sur le premier, place de l'Hôtel-de-Ville, réunion des sociétés locales et des enfants des écoles, visite au monument aux morts ; à Lyons, au théâtre municipal, au jardin populaire et gratuite par les sociétés de la ville.

MONTAIGNE. — Alors qu'il travaillait à la réfection de la toiture de la gendarmerie, M. Oscar Devilliers, vingt ans, cultivateur, est tombé d'un échafaudage. Grièvement atteint, il a été transporté à l'hôpital de Senlis.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE. — Le conseil municipal vient de fixer comme suit le prix du gaz : 1 fr. 05 pour l'éclairage, 1 fr. pour la force motrice.

SEINE-ET-MARNE

En forêt de Fontainebleau des écoliers ont pris part à la fête de l'Arbre

Accompagnés de leurs maîtres et du personnel forestier, 70 garçons, élèves des écoles de Fontainebleau, ont participé hier après-midi, à la fête de l'Arbre, à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice. Ils se sont rendus en forêt et ont procédé à la plantation de 400 arbres, chênes et châtaignes, provenant des pépinières de la forêt domaniale. M. Sinturel, inspecteur des eaux et forêts, a délégué les Amis de la forêt accompagnés de M. Tavernier, président de cette association, assistaient à la manifestation.

A l'issue de leur travail, les enfants, après avoir donné un nom à chacun des arbres qu'ils ont plantés et visité les plantations des années précédentes, ont pris part à un goûter qui leur était offert par les Amis de la forêt sur le lieu même de leurs plantations.

SEINE-ET-OISE

Un Roumain se suicide dans le parc de Saint-Cloud

Dans le parc de Saint-Cloud, on a trouvé hier, à la même heure, d'une balle, un sujet roumain, M. Léopold Schattler, vingt-huit ans, sans domicile connu, qui se tenait assis sur un banc. On le trouva avec une balle dans la poitrine. Dans l'une de ses poches, on découvrit un billet indiquant qu'il se donnait volontairement la mort. Transporté à l'hôpital, il n'a pas tardé à y expirer.

Le conseil municipal de Mantes

supprime toute cérémonie officielle pour la fête de la Victoire

Sur la proposition de onze conseillers anciens combattants, le conseil municipal de Mantes a décidé, à l'unanimité, de supprimer désormais toute manifestation officielle à l'occasion de la fête de la Victoire. Seul le souvenir des morts de la guerre sera commémoré par la municipalité qui, sans aucun appareil, ira déposer des gerbes sur les plaques où sont inscrits les noms des Mantesiens morts au champ d'honneur.

Par contre, un cortège composé des membres du conseil municipal, des anciens combattants, des vétérans de 1870, de la Croix-Rouge, avec le concours de la société de gymnastique la Vigilante, se rendra au monument aux morts de la place de la République et au cimetière pour y déposer des fleurs.

Ecrasé par une locomotive

Au cours de son travail, aux usines Lambert, à Vanvres, M. Degout, soixante-deux ans, habitant Villiers-le-Moignon, fut surpris par une locomotive qui lui brisa les deux jambes et un bras. La mort fut instantanée.

Arrestation d'un cambrioleur

Un cambrioleur était commis récemment chez M. Ginzbourg, entraîneur de chevaux à Paris, lorsque le commissaire de police, M. Baptiste Lelièvre, cinquante-quatre ans, sans domicile fixe, l'aurait engagé la maison de M. Ginzbourg, qui se trouvait au Crédit municipal à Paris.

Deux cambriolages

qui doivent avoir les mêmes auteurs

Dans la villa de M. Joseph Polack, négociant, 20, allée de Chartres, à Verrières-le-Buisson, des malfaiteurs ont dérobé pour une dizaine de mille francs d'objets mobiliers et d'œuvres d'art.

A Villebon, au Heudis la Fontaine-de-Yvette, des cambrioleurs, vraisemblablement ceux qui opèrent la même nuit à Verrières, ont enlevé dans la maison de

DANS LA REGION PARISIENNE

BOHAIN. — M. Théodore Baran, vingt-trois ans, employé, a été renversé par une auto ; il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin avec une fracture des côtes et une contusion grave à la tête.

CREPY-EN-LAONNOIS. — Dans un carrefour, M. Maurice Boudinot, seize ans, demeurant à 300 mètres de la gare, qui circulait à motocyclette, fut renversé par une auto et eut une jambe fracturée. Il est à l'Hôtel-Dieu de Laon.

LAON. — A l'occasion de la fête de la Victoire un cortège se forma ce matin à 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, pour se rendre au cimetière de la ville, où se déroula une manifestation pour la paix avec le concours de toutes les associations pacifistes de la ville.

MONTESCUIT-LIZEROLLES. — Travaillant au chargement des betteraves, M. Paul Demuyn, vingt-trois ans, journalier, recut un coup de fourche en plein visage et eut un œil crevé.

VILLERS-SAINT-CRISTOPHE. — Par suite d'un faux mouvement, M. Jean-Marie Berre, quarante-huit ans, garde particulier, qui était occupé à scier du bois, se blessa à la main et dut subir l'amputation. Saint-Quentin.

EURE-ET-LOIR

Noces d'or

M. et Mme Jamet-Meunier, demeurant 61, rue Saint-Jean, à Châteaudun, viennent d'anniversaire leurs noces d'or. Ils furent à cette occasion reçus à la mairie où M. Jolivet, premier adjoint, leur a présenté les félicitations et les vœux de la population.

L'assassin de Courville avait menti en se prétendant sans travail

Le bandit Robert Roy, dix-huit ans, assassin de M. et Mme Klein, tailleur à Courville, avait dit qu'il était sans engagement et sans travail. Or l'enquête a établi qu'il avait été embauché à Chartres le 1^{er} novembre par M. Charles Vassort, cultivateur à Courville-en-Bazouges, qui lui avait versé des arrhes. Roy empocha la somme, mais ne se présenta pas à la ferme pour y prendre son travail.

OISE

Ecrasé par sa voiture

A Saint-Pierre-des-Champs, conduisant une voiture de l'atelier, M. Henri Dubuc, vingt-cinq ans, voulut rattraper ses guides qui lui avaient échappé. Pendant qu'il se penchait pour saisir une roue de sa voiture, il passa sur la tête. Atteint d'une double fracture du crâne, il est mort quelques heures plus tard.

On croit tenir l'auteur des agressions de Marissel

Une troisième agression a été commise l'autre soir, vers 21 heures, entre Marissel et Voisins.

Trois gendarmes en tournée découvrirent M. veuve Masse, quarante-huit ans, les vêtements en lambeaux, la figure ensanglantée. Elle venait d'être violente par un individu que les gendarmes parvinrent à appréhender après une poursuite mouvementée. Il s'agit d'un nommé Lucien Hurbe, vingt-trois ans, se disant domicilié 88, boulevard Victor-Hugo, à Cligny.

La victime a été soignée au bureau de son état, transportée à l'hôpital de Beauvais. On croit avoir mis la main sur l'auteur du crime, mais il faut attendre le résultat de l'enquête pour être fixé sur la culpabilité de Hurbe correspond à celui donné par les deux autres victimes.

Une cycliste tuée par un camion

Mlle Paulette de Porre, vingt ans, se rendait à bicyclette de Chamant à l'usine de jouets de Senlis, où elle travaillait, lorsque fut heurtée par un camion qu'elle n'avait pas aperçu. La poitrine et la jambe gauche écrasées, elle est morte sur le coup.

BEAUVAIS. — Aujourd'hui à 15 heures, au stade de la rue d'Amiens, match de football entre les équipes premières du Stade Beauvaisien et du Groupe Sportif du Patronage de Beauvais.

CHAMPELLE. — Aujourd'hui aura lieu, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Decourtray, maire de Champeille, la remise de la fanfare, la remise solennelle aux intéressés de la carte et de l'insigne du combattant. Cette cérémonie sera organisée par la section de l'U. N. C.

CLERMONT. — Programme de la fête de la Victoire : à 9 heures, sonnerie de beffroi ; à 10 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, réunion des sociétés locales et des enfants des écoles, visite au monument aux morts ; à 11 heures, au théâtre municipal, au jardin populaire et gratuite par les sociétés de la ville.

MERY. — Les élections pour le conseil municipal ont donné hier lieu à ballottage pour les cinq sièges.

MONTAIGNE. — Alors qu'il travaillait à la réfection de la toiture de la gendarmerie, M. Oscar Devilliers, vingt ans, cultivateur, est tombé d'un échafaudage. Grièvement atteint, il a été transporté à l'hôpital de Senlis.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE. — Le conseil municipal vient de fixer comme suit le prix du gaz : 1 fr. 05 pour l'éclairage, 1 fr. pour la force motrice.

M. Louis Torenth des objets mobiliers et une somme de 125 francs.

CHRONIQUE DU DOCTEUR

La bière nourrit

Chacun sait que la bière est une boisson saine et fortifiante. Mais ce n'est qu'à la longue, si l'on en boit journellement, qu'elle dispense la santé. Qui n'en boit que pendant les fortes chaleurs parce qu'elle est fraîche et

CAUSERIE MEDICALE

La phlébite

La phlébite est la plus grave des affections veineuses. Elle est causée par l'inflammation microbienne plus ou moins grave de la tige des veines et des veines et d'attaque de préférence aux veines variqueuses.

Les symptômes ordinaires de la phlébite sont : la douleur, parfois fort vive, qui s'aggrave à la marche, l'attitude est superficielle, une sensation insupportable de lourdeur au-dessus du siège de la lésion et, surtout, l'œdème ou enflure de la jambe causée par l'obstacle apporté à la circulation du sang.

Le danger de la phlébite chronique est qu'elle porte en elle la menace permanente d'un accident redoutable en tout : le sang coagulé.

La stagnation du sang chargé d'acide carbonique favorise en effet sa coagulation. Il peut donc arriver, et il arrive fréquemment qu'un caillot de sang, entraîné par la circulation, s'en va se boucher au loin quelque autre vaisseau, au cerveau, des poumons, du foie, etc.

Il y a donc urgence absolue à soigner la phlébite dès l'apparition des premiers symptômes.

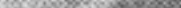
Il est difficile aujourd'hui pour cela d'un remède de choix : la Ménovarine, dont l'action est précisément de fluidifier le sang épais et d'en activer la circulation. Il est facile de comprendre que de tels effets sur le sang empêchent les causes d'inflammation disparaissant en même temps que les phénomènes qui en sont le résultat.

Une cure de Ménovarine (4 dragées 3 fois par jour) pendant 15 jours, au moins au bout de 15 jours, dans les cas véritablement invétérés, donnera les résultats inespérés dans toutes les maladies veineuses : phlébites, varices, hémorroïdes, mémoires phlides de toutes natures, varicelles, etc., toutes affections ayant une cause commune : le ralentissement de la circulation.

Après des milliers d'essais concluants

ont souvent souffrir. Ayez donc sous la main un flacon de Dentobrol, le spécifique de toutes les affections d'origine dentaire. Anesthésique et anti-inflammatoire puissant, il calme la douleur en quelques minutes sans brûler les gencives ni attaquer l'ivoire. Le flacon, fr. 50, dans toutes les bonnes pharmacies, ou franco contre mandat aux Laboratoires du Dentobrol, 58, rue de la Jonquière, Paris-17.

Elle n'a Plus de Cors



cors et d'une peau sensible. J'avais tout essayé. Semblait-il. Quand un jour, je

avait enlevé 13 cors en trois jours, en entier et avec leurs racines, et de telle manière qu'ils n'étaient jamais revenus. C'est ainsi que j'ai découvert les Saltrates Rodell qui chassent tout cor en moins d'une semaine. Maintenant mes pieds sont aussi résistants et sains qu'il y a

Les Saltrates Rodell, en saturant l'eau avec des millions de minuscules bulles d'oxygène qui pénètrent les pores de votre peau et entraînent les sels qui amollissent les cors jusqu'à la racine même du plus dur d'entre eux. sup-

douleur. Les pieds fatigués et endoloris sont instantanément soulagés. Chaque

OBSERVATION

Mme C..., 56 ans. Travaux des champs impossibles. Essoufflement incoercible press montée des 14 marches de son escalier. — Après 4 mois de traitement par le Total Magnésien, aptitude aux travaux les plus pénibles: rentrée des ourrages, arrachage des haricots. Corps très dispos le matin au réveil.

DES **lisane Américaine**

SHAKERS

Remède exclusivement végétal.
Toujours sans rival pour soulager
les affections

de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin

Nous prévenons nos abonnés que toute
demande de changement d'adresse doit être
accompagnée de la dernière bande du jour-
nal et de 1 franc pour frais de réimpression
des nouvelles bandes.

— Cependant, monsieur le comte,

— Je sais toujours ce que je fais, monsieur.

— Je n'en doute pas, mais enfin, il y a pas que lui qui est en question, y a Mlle de Trèvières etc...

— Ma fille a fait ce qui lui a plu, t'olle en supporte les conséquences...

— Mais ces conséquences, sa famille...

— Les familles ne sont pas solidaires moralement des extravagances que commettent les fous. Or ma fille a eu un accès de démence, c'est ainsi que notre monde en jugera et je n'ai plus

Et comme Courajol, qui voyait s'ef-

— Voici, mon cher monsieur, tout ce que j'ai à vous répondre et... je ne vous retiens pas.

Mais M. de Trévières savait bien que Courajou ne s'en irait pas ainsi et c'eût été malheureux, en effet, car si le père de Françoise était parfaitement résolu ne pas céder au chantage d'André Asparac, il était beaucoup plus souve-
nir de l'opinion de son monde qu'il voulait bien dire.

Et plus il considérait l'ambassadeur, plus il se répétait :

— Décidément, ce drôle doit être à André et il faut que je l'achète.

Courajou plâtrant sur place d'un air adhésif, M. de Trévières reprit, d'un ton railleur :

(A suivre.)

CAUSERIE MEDICALE

La phlébite

La phlébite est la plus grave des affections veineuses. Elle est causée par l'inflammation microbienne plus ou moins grave de la tige des veines et des veines et d'attaque de préférence aux veines variqueuses.

Les symptômes ordinaires de la phlébite sont : la douleur, parfois fort vive, qui s'exaspère à la marche, l'attitude est superficielle, une sensation insupportable de lourdeur au-dessus du siège de la lésion et, surtout, l'œdème ou enflure de la jambe causée par l'obstacle apporté à la circulation du sang.

Le danger de la phlébite chronique est qu'elle porte en elle la menace permanente d'un accident redoutable en tout : le sang embolie.

La stagnation du sang chargé d'acide carbonique favorise en effet sa coagulation. Il peut donc arriver, et il arrive fréquemment qu'un caillot de sang, entraîné par la circulation, s'en va se boucher au loin quelque autre vaisseau, au cerveau, des poumons, du foie, etc.

Il y a donc une urgence absolue à soigner la phlébite dès l'apparition des premiers symptômes.

Il est difficile aujourd'hui pour cela d'un remède de choix : la Ménovarine, dont l'action est précisément de fluidifier le sang épais et d'en activer la circulation. Il est facile de comprendre que de tels remèdes, qui fluidifient d'ailleurs, les causes d'inflammation disparaissent en même temps que les phénomènes qui en sont le résultat.

Une cure de Ménovarine (4 dragées 3 fois par jour) pendant 15 jours, ou au moins au bout de 15 jours, dans les cas véritablement invétérés, donnera les résultats inespérés dans toutes les maladies veineuses : phlébites, varices, thrombose, hémorroides, phlébites de toutes natures, varicelles, etc., toutes affections ayant une cause commune : le ralentissement de la circulation.

Après des milliers d'essais concluants

maintenant à la disposition du public
dans toutes les pharmacies ou aux
Laboratoires Mondolan, 41, rue Etienne-

Les dents gâtées
 ont souvent souffrir. Ayez donc sous la main un flacon de Dentobrol, le spécifique de toutes les affections d'origine dentaire. Anesthésique et antiseptique puissant, il calme la douleur en quelques minutes sans brûler les gencives ni attaquer l'ivoire. Le flacon, fr. 30, dans toutes les bonnes pharmacies, ou franco contre mandat aux Laboratoires du Dentobrol, 58, rue de la Jonquière, Paris-17.

Elle n'a Plus de Cors



cors et d'une peau sensible. J'avais tout essayé. Semblait-il. Quand un jour, je

avait enlevé 13 cors en trois jours, en entier et avec leurs racines, et de telle manière qu'ils n'étaient jamais revenus. C'est ainsi que j'ai découvert les Saltrates Rodell qui chassent tout cor en moins d'une semaine. Maintenant mes pleins sont aussi résistants et sains qu'il y a trente ans et ni cors, ni peau sensible, me me font plus souffrir ».

Les Saltrates Rodell, en saturant l'eau avec des millions de petites bulles d'oxygène qui pénètrent les pores de votre peau et entraînent les sels qui amoindrissent les cors jusqu'en la racine même du plus dur d'entre eux, sup-

douleur. Les pieds fatigués et endoloris
sont instantanément soulagés. Chaque

OBSERVATION

Mme C..., 56 ans. Travaux des champs impossibles. Essoufflement incoercible press montée des 14 marches de son escalier. — Après 4 mois de traitement par le Total Magnésien, aptitude aux travaux les plus pénibles: rentrée des ourrages, arrachage des haricots. Corps très dispos le matin au réveil.

DES **lisane Américaine**

SHAKERS
Remède exclusivement végétal.
Toujours sans rival pour soulager
les affections
de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin

Nous prévenons nos abonnés que toute
demande de changement d'adresse doit être
accompagnée de la dernière bande du jour-
nal et de 1 franc pour frais de réimpression
des nouvelles bandes.

— Cependant, monsieur le comte,

— Je sais toujours ce que je fais, monsieur.

— Je n'en doute pas, mais enfin, il y a pas que lui qui est en question, y a Mlle de Trèvières etc...

— Ma fille a fait ce qui lui a plu, t'olle en supporte les conséquences...

— Mais ces conséquences, sa famille...

— Les familles ne sont pas solidaires moralement des extravagances que commettent les fous. Or ma fille a eu un accès de démence, c'est ainsi que notre monde en jugera et je n'ai plus

Et comme Courajol, qui voyait s'ef-

— Voici, mon cher monsieur, tout ce que j'ai à vous répondre et... je ne vous retiens pas.

Mais M. de Trévières savait bien que Courajou ne s'en irait pas ainsi et c'eût été malheureux, en effet, car si le père de Françoise était parfaitement résolu à ne pas céder au chantage d'André Asparac, il était beaucoup plus souve-
nir de l'opinion de son monde qu'il voulait bien dire.

Et plus il considérait l'ambassadeur, plus il se répétait :

— Décidément, ce drôle doit être à André et il faut que je l'achète.

Courajou plâtrant sur place d'un air adhésif, M. de Trévières reprit, d'un ton railleur :

(A suivre.)

La phlébite

Après des milliers d'essais concluants
dans les hôpitaux, la Méfénover est
maintenant à la disposition du public
dans toutes les pharmacies ou aux
Laboratoires Mondolan, 41, rue Etienne-
Marcel, à Paris, au prix de 14 fr. 85 le
dæon. Brochure franco sur demande.

a main un flacon de Dentobrol, le spécifique de toutes les affections d'origine dentaire. Anesthésique et anti-

Elle n'a Plus de Cors

d'oxygène qui pénètrent les pores de votre peau et entraînent les sels qui amollissent les cors jusqu'en la racine même du plus dur d'entre eux, suppriment ces cors rapidement et sans douleur. Les pieds fatigués et endoloris sont instantanément soulagés. Chaque paquet est vendu avec garantie de remboursement.

Après 4 mois de traitement

Nous prévenons nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 1 franc pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

— Je sais toujours ce que je fais, monsieur.

Mais M. de Trévières savait bien que
 courraïl ne s'en irait pas ainsi et c'eût
 été malheureux, en effet, car si le père
 de Françoise était parfaitement résolu
 à ne pas céder au chantage d'André
 d'Asparac, il était beaucoup plus sou-
 vent de l'opinion de son ambassadeur
 qu'il voulait bien dire.
 Et plus il considérait l'ambassadeur,
 plus il se répétait :
 — Décidément, ce drôle doit être à
 André et il faut que je l'achète.
 Courraïl plâtrant sur place d'un air
 adhésif, M. de Trévières reprit, d'un
 ton railleur :
 (A suivre.)



POUR LA SÉCURITÉ DES VÔTRES
SOYEZ PRÉVOYANTS

une Vie gratuite..

est offerte à tout acheteur

PARIS-NEGOCE

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE VENTE À CRÉDIT

SOCIÉTÉ ANONYME AU
CAPITAL DE 5.000.000 F.

9. RUE MARTEL. PARIS 10^e MÉTRO: CHÂTEAU D'EAU

sans rien changer à ses conditions de paiement exceptionnelles
ni à sa fabrication garantie et de toute première qualité.

EN CAS DE DÉCÈS DE L'ACHETEUR
au cours du contrat d'achat :
PLUS RIEN À VERSER, quel
que soit le nombre de mensualités
payées au moment du décès

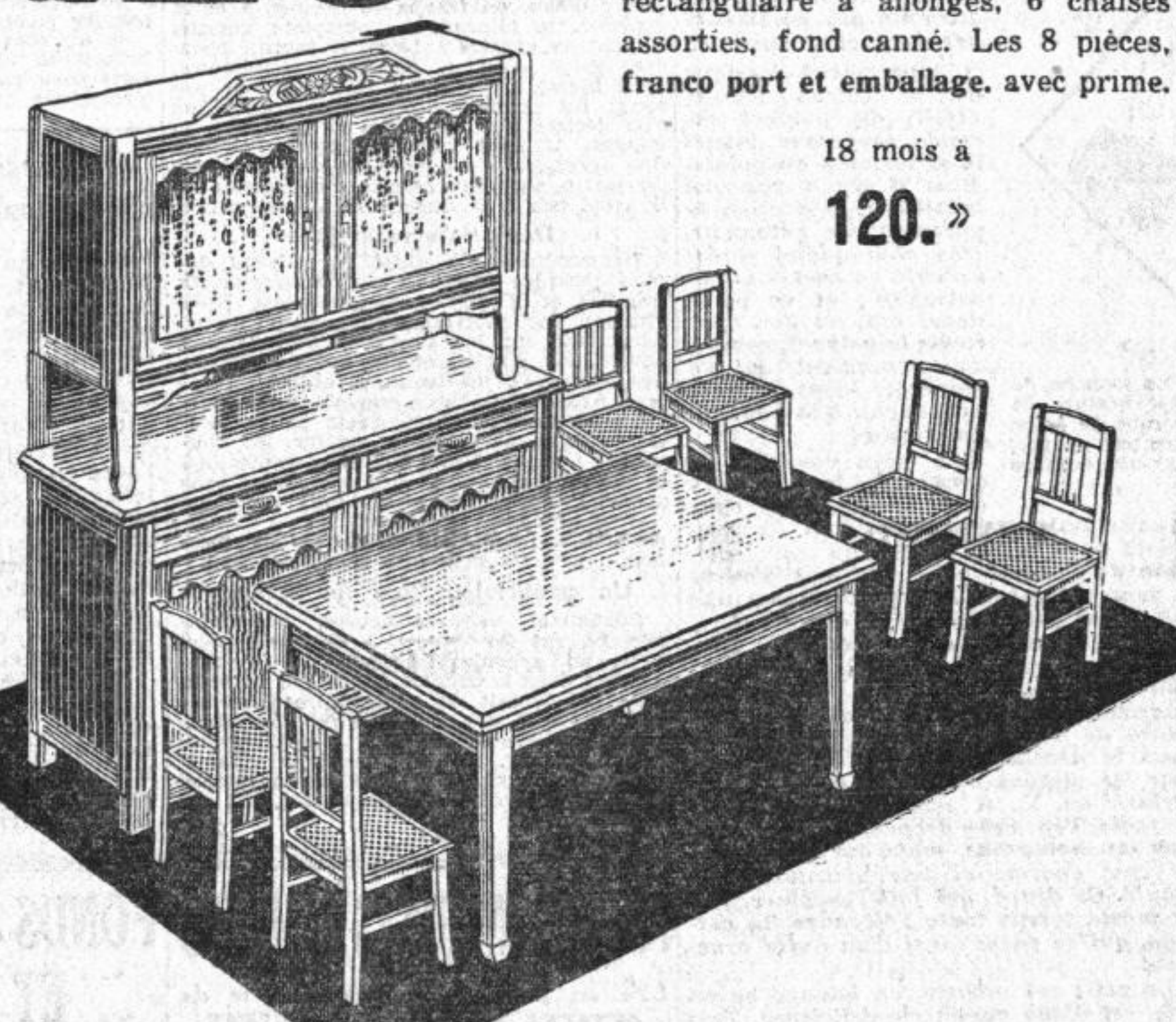
LES HÉRITIERS deviennent
DÉFINITIVEMENT PROPRIÉTAIRES
des marchandises livrées à crédit
par la **S^TE PARIS-NEGOCE**.

SÉCURITÉ POUR L'ACHETEUR qui a ainsi la certitude
de ne pas laisser les siens dans l'embarras
PRÉVOYANCE indispensable pour le Chef de famille

120 F.
PAR MOIS

B 2022. SALLE À MANGER MO-
DERNE, chêne ciré clair sculpté.
« Fabrication garantie ». Buffet lar-
geur 115, glace à la crédence, table
rectangulaire à allonges, 6 chaises
assorties, fond canné. Les 8 pièces,
franco port et emballage, avec prime.

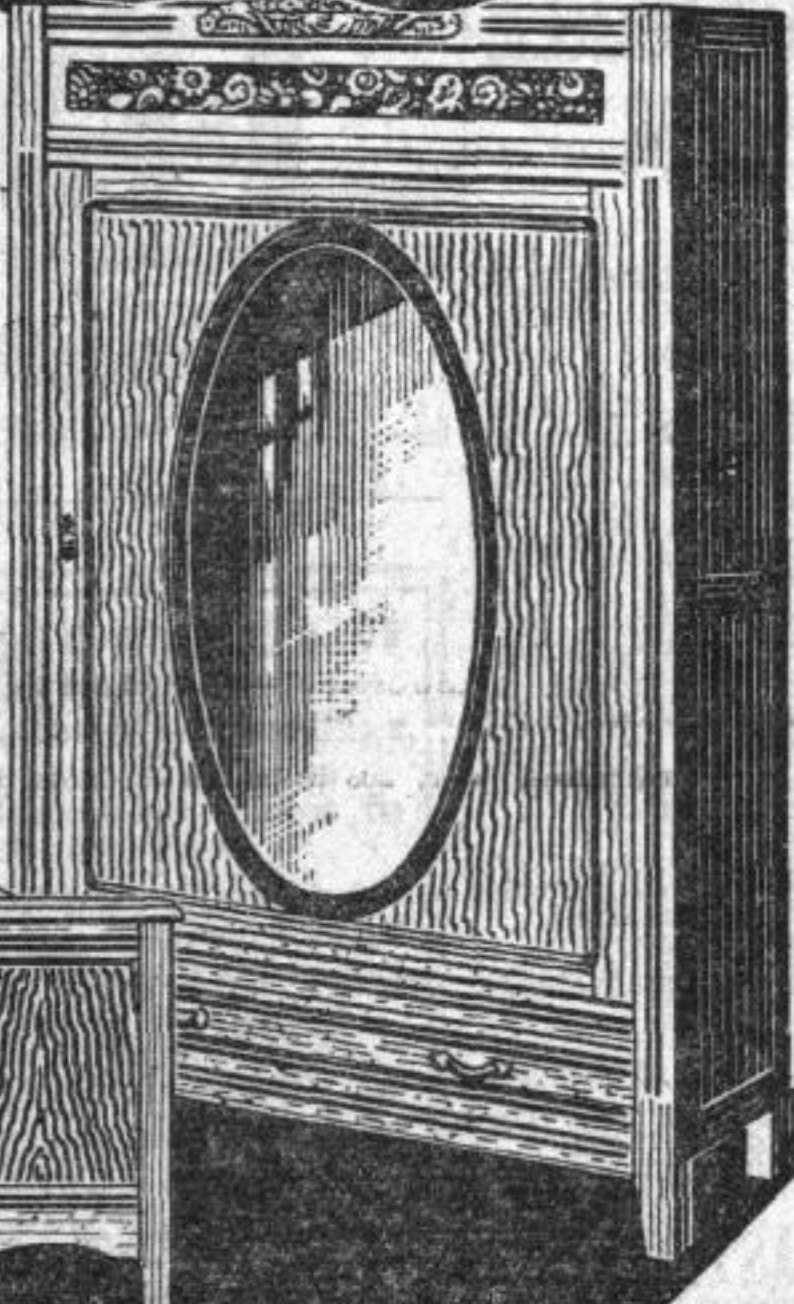
18 mois à
120.»



B 1038. CHAMBRE MODERNE ver-
ni façon citron. Armoire à glace
ovale bis., lit milieu, largeur 130, avec
sommier métallique doubles mailles,
table de nuit liseuse dessus marbre.
Franco port et emballage.
avec prime. 20 mois à **98.»**

Supplément facultatif : Literie com-
plète avec matelas laine grise et crin
tampico à bourrelets, traversin et
2 oreillers plume. 20 mois à **37.»**

98 F.
PAR MOIS

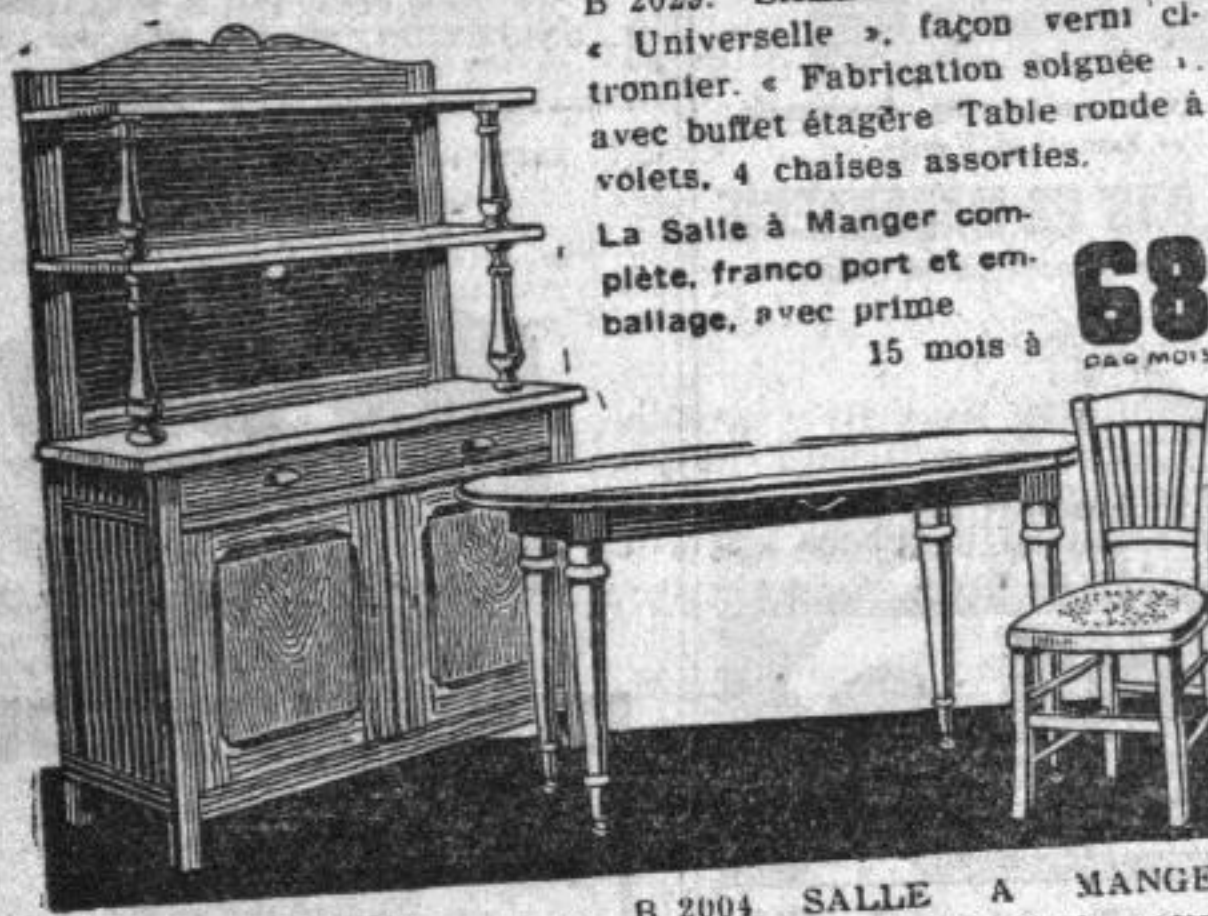


**15 À
20
MOIS
DE
CRÉDIT**

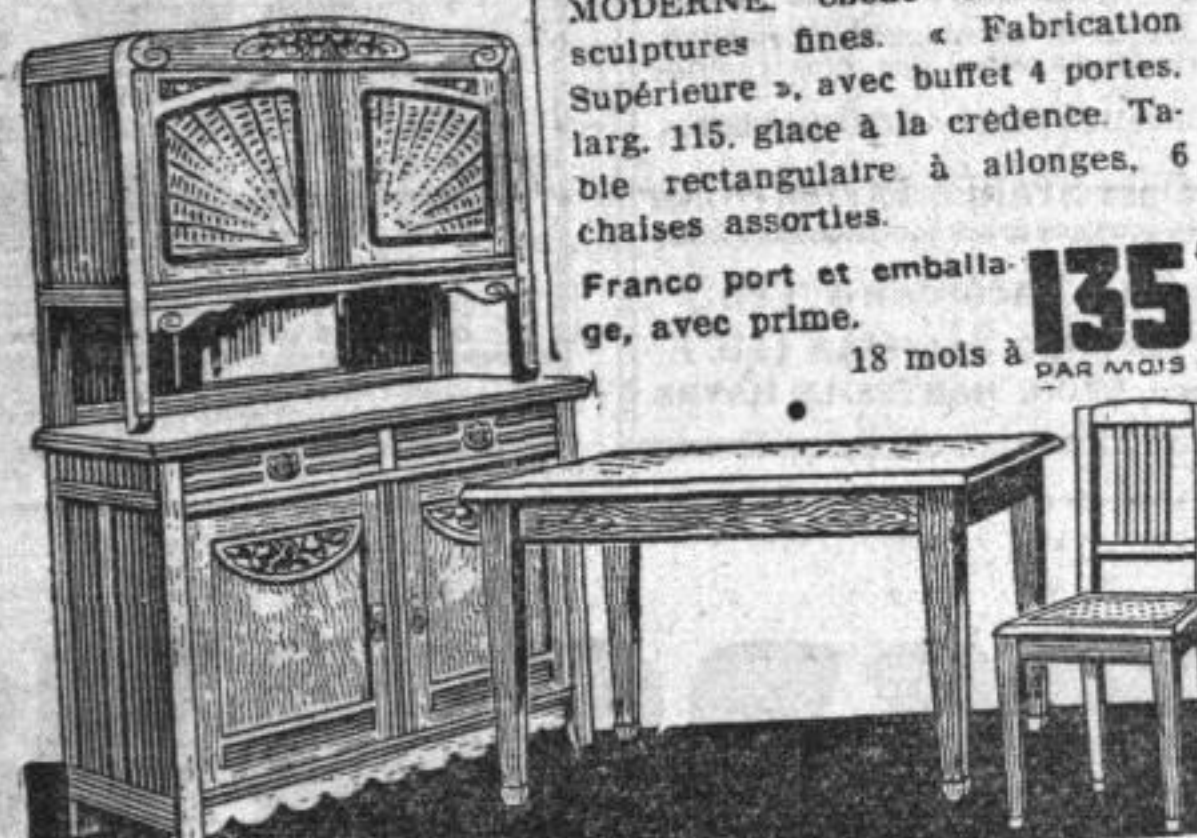
**RIEN À PAYER
D'AVANCE**
**1^{re} MENSUALITÉ
1 MOIS APRÈS L'ACHAT**
LE SOLDE EN 11.14.17 ou 19 MOIS
EXPÉDITION FRANCO
PORT ET EMBALLAGE

**LITS
EXCLUSIFS
15 MOIS
DE CRÉDIT**

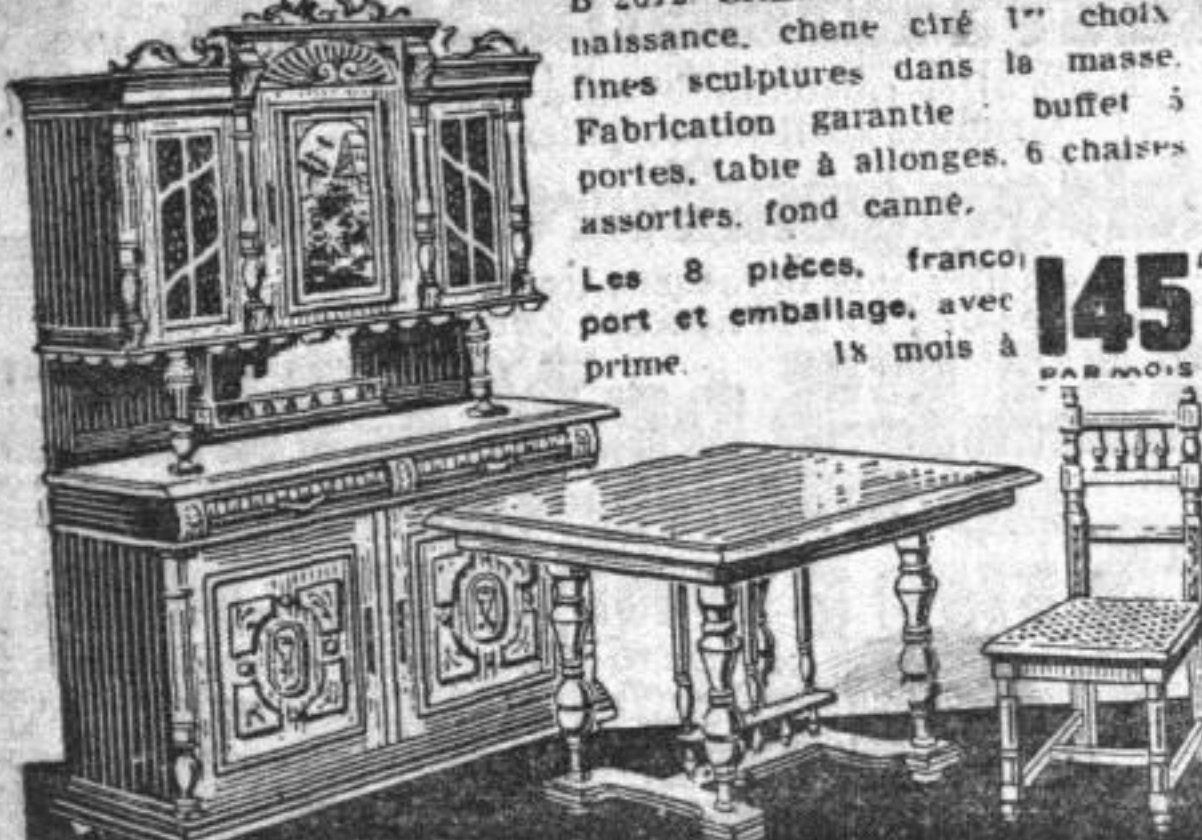
B 2029. SALLE À MANGER
« Universelle », façon verni ci-
tronnier. « Fabrication soignée ».
avec buffet étagère Table ronde à
volets, 4 chaises assorties.
La Salle à Manger com-
plète, franco port et em-
ballage, avec prime
15 mois à **68.»**



B 2004 SALLE À MANGER
MODERNE, chêne ciré patiné,
sculptures fines. « Fabrication
Supérieure », avec buffet 4 portes,
larg. 115, glace à la crédence. Ta-
ble rectangulaire à allonges, 6
chaises assorties.
Franco port et emballa-
ge, avec prime.
18 mois à **135.»**



B 2012 SALLE À MANGER Re-
naissance, chêne ciré 1^{er} choix
fines sculptures dans la masse.
Fabrication garantie : buffet à
portes, table à allonges, 6 chaises
assorties, fond canné.
Les 8 pièces, franco
port et emballage, avec
prime. 18 mois à **145.»**



B 2042 SALLE À MANGER « Bon
Accueil », façon citronnier verni.
« Bonne fabrication ». Composée de :
Buffet crédence 4 portes, table ronde
à volets, 6 chaises assorties, fond
à bois. Service de table 44 pièces, dé-
cor mode. Nappe couleur damier et 6
serviettes. Service verres 26 pièces.
Les 85 pièces franco port
et emballage, avec prime
18 mois à **107.»**



Nos articles de literie, matelas, traversins, oreillers, sont en-
tièrement fabriqués dans nos ateliers avec des matières de
« 1^{er} choix », uniquement composées de produits naturels.

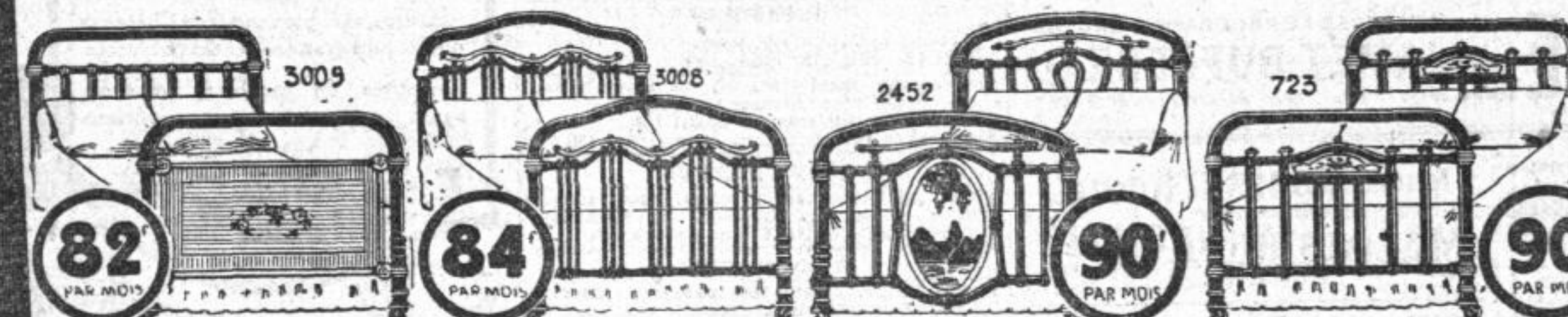
Nos laines et plumes, traitées à l'aide des procédés mécaniques
les plus modernes et les plus scientifiques, assurent à notre
clientèle le maximum de confort et d'hygiène. Nous garantissons
nos marchandises contre tout défaut ou vice de fabrication.

Nos prix, à qualité égale, ne permettent aucune comparaison.

NOS CONDITIONS DE PAIEMENT SONT UNIQUES. Faites-
nous « confiance », vous serez servis de même.

COMPOSITION DE NOS LITS : FER LAQUE. « Fabrication
garantie et soignée », largeur 125, gros piliers de 32 mm., garni-
ture cuivre avec sommier métallique tout corièr, double mail-
les, matelas à bourrelets, laine grise et crin tampico, traversin
et 2 oreillers plume.

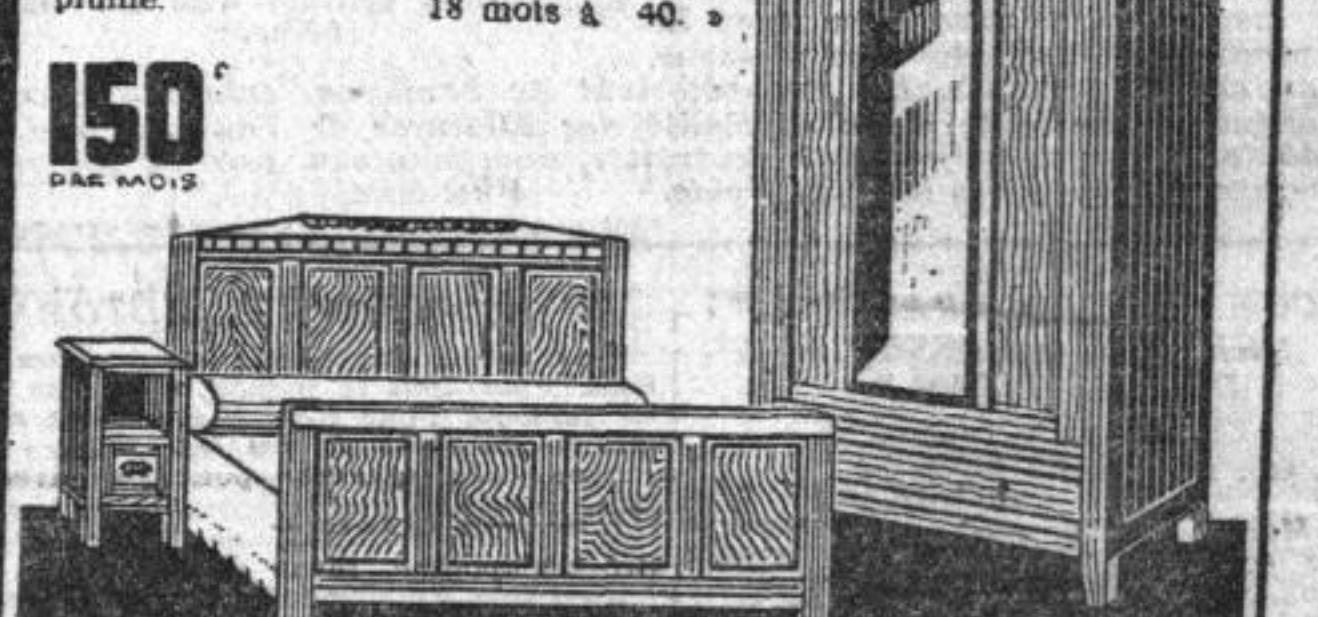
CES LITS SONT FOURNIS : Le 3007, vert olive — 3006, gris
Trianon et bleu — 3009, gris Trianon — 3008, vert olive —
2452, vert réséda, panneau décoré — 723, vert olive, panneau
fond beige.



B 1052. CHAMBRE « Confort » Fabrication garantie. Armoire
anglaise façon chêne verni sculpté, garnit. bronze. Table de nuit
dessus marbre Lit de fer, larg. 1 m. 25, email vert olive. Som-
mier métallique doubles mailles Matelas laine grise et crin tam-
pico à bourrelets. Traversin et 2 oreillers plume 1^{er} choix 2
draps cretonne 1^{re} qualité, 2 taies, une couverture laine beige,
1 couvre-pieds piqué. Table
de toilette bois courbé, garni-
ture de toilette 5 pièces,
2 chaises fond bois. Les
22 pièces franco port et em-
ballage, avec prime.
20 mois à **180.»**

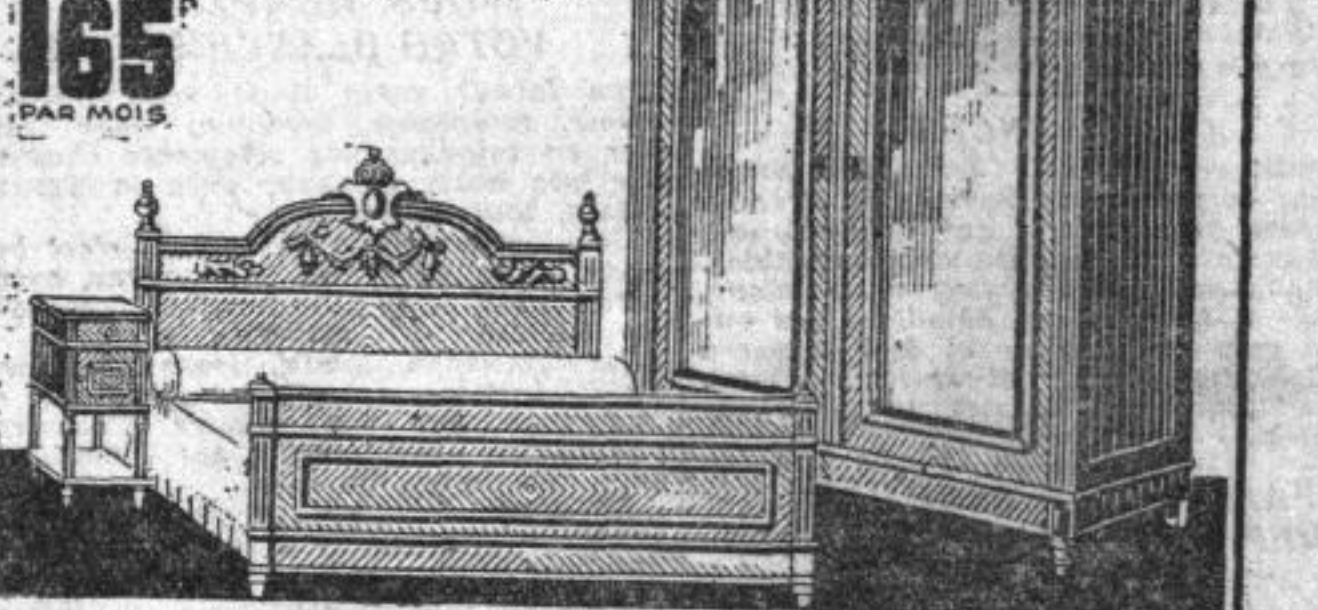
B 1053. CHAMBRE, chêne massif, sculptures dans la masse, com-
prenant : armoire, largeur 85, 1 porte, glace biseau : lit, largeur
140, avec sommier métallique doubles mailles : table de nuit
liseuse, dessus marbre. Franco port
et emballage.
18 mois à **150.»**

Supplément facultatif : Literie ma-
telas laine grise et crin tampico à
bourrelets. Traversin et 2 oreillers
plume.
18 mois à **40.»**



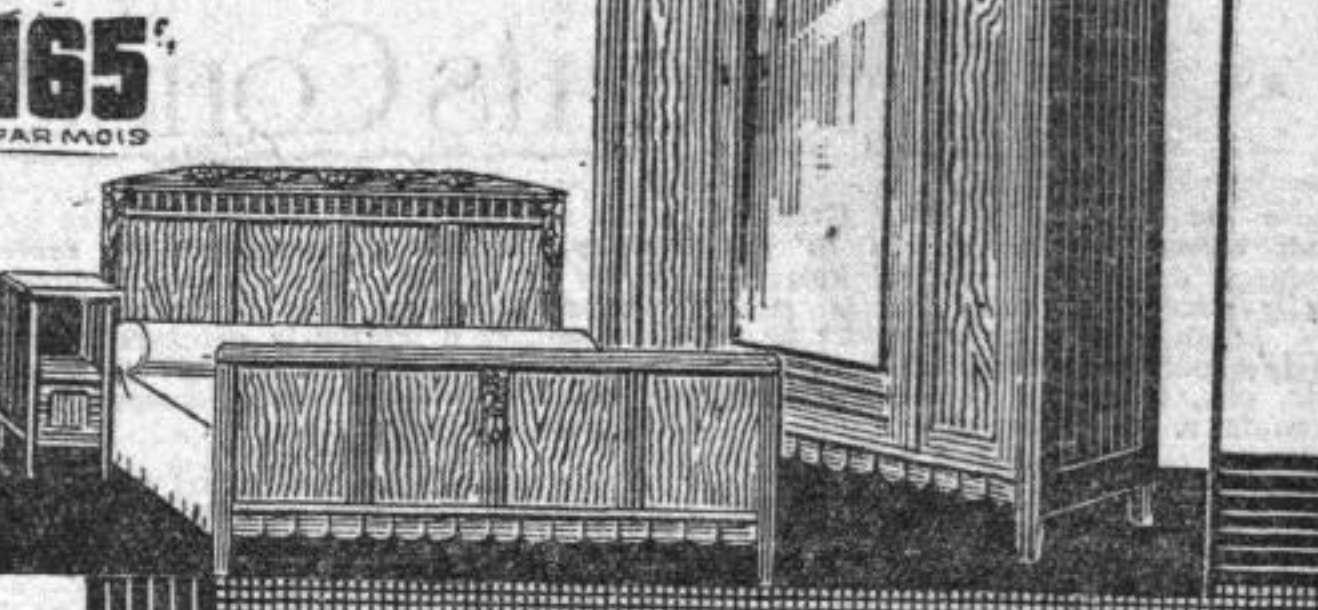
B 1063. CHAMBRE LOUIS XVI, noyer frisé, belles sculptures,
fabrication garantie. Armoire 2 glaces bis., lit larg. 140, avec
sommier métallique doubles mailles, table de nuit dessus mar-
bre. Franco port et emballa-
ge, avec prime.
18 mois à **165.»**

Supplément facultatif : Lite-
rie matelas laine gr. et crin
tampico à bourrelets. Traver-
sin et 2 oreillers plume.
18 mois à **40.»**



B 1036. CHAMBRE MODERNE, chêne ciré, sculptures dans la
masse. Armoire démontable 3 portes, glace biseautée, lit de mi-
lieu, largeur 140 ext., sommier métallique doubles mailles, table
de nuit dessus marbre.
Franco port et emballage,
avec prime.
20 mois à **165.»**

Supplément facultatif : Lite-
rie complète avec matelas
laine grise et crin tampico à
bourrelets, traversin et 2
oreillers. 20 mois à **37.»**



BON-PRIME
POUR PROPOSITION ASSURANCE SUR LA VIE

à adresser avec la commande à la Société Paris-Négoces
9, Rue Martel - PARIS

Nom et Prénoms
Adresse complète.

BON pour CATALOGUES ILLUSTRÉS envoyés gratuitement
Voitures d'enfants Machines à coudre Nouveautés
Literie Meubles Phonos Chauffage Ménage
Cycles

NOTA. - Envoyez ce bon à Paris-Négoces en indiquant vos nom
et adresse. Réglez sur ce bon les Catalogues
ne vous intéressent pas. 1 A.109

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

OUVERTS TOUS LES JOURS DE 8^h 30 à 18^h 45
FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES

Entendre les petits Chinois

location amusante qui reflète fort bien ce que l'on peut demander à un poste de T. S. F. moderne bien construit. Un véritable super doit pouvoir, sur cadre, recevoir les postes français et étrangers avec une extraordinaire facilité. C'est le cas de notre merveilleux appareil à 6 lampes **CINÉDYNE**, montage bigrille à haute sensibilité d'une sélectivité surprenante permettant, même à Paris, l'audition des postes étrangers pendant les émissions parisiennes.

LE SUPER-CINÉDYNE EST LIVRÉ AVEC 1 AN DE CRÉDIT

complet en ordre de marche, c'est-à-dire, en outre de l'appareil lui-même magnifique offert en cadeau, tous les accessoires de première qualité nécessaires à son fonctionnement immédiat : 6 lampes à faible consommation dont une bigrille, fusible de sécurité, pile de polarisation, accumulateurs de 4 volts à grande capacité, pile Mazda, 90 volts, de grande durée, cadres grandes et petites ondes, cordons de cadre, d'alimentation et de haut-parleur, diffuseur « Radiolavox », « Musicalpha » ou « Cib » au choix.

L'appareil « Cinédyne » est formellement garanti un an et peut être échangé dans un délai d'un mois en cas de non-convenance.

Cette installation complète de T. S. F. est fournie avec des conditions exceptionnelles de paiement.

160 fr. à la commande, ... et le solde en **110** fr. à la livraison... 12 mensuels.

Cette offre est valable 8 jours seulement

Aux amateurs déjà possesseurs d'un récepteur de T. S. F., nous acceptons de livrer le poste au prix de 700 francs.

Facilités de paiement. Installations dans toute la France.

CATALOGUE GRATUIT

Succursale: 20, rue du Commerce, à Blois

radiociné

11-BOUL. ST MARTIN - PARIS 3^e

Pour faire la bonne cuisine

... il faut employer la "Végétaline" qui tire de son fruit d'origine, — la noix de coco —, laisse aux aliments toute leur saveur naturelle et toute leur valeur nutritive. Mais exigez bien la marque

"VÉGÉTALINE"

qui remplace le beurre et coûte moins.

Découpez cette annonce et envoyez-la avec votre adresse à la "Végétaline" 9, rue Roux de Brignoles à Marseille et vous recevrez gratuitement un recueil de plus de 100 recettes culinaires ou l'édition de luxe contre un franc en timbres-poste.

Pour votre table employez l'huile douce "Dulcine" et pour votre linge le savon extra-pur "La Tour".

En vente dans toutes les bonnes Maisons d'Alimentation.

Un-Deux-Trois ! Les Vilains Duvets ont Disparu !

C'est aussi simple que cela — pas de rasoir — pas d'irritation — pas d'odeur désagréable — pas d'ennuis — pas de repousse drue.

1 Appliquez Vyzo, une crème agréable et parfumée, telle qu'elle sort du tube.

2 Rincez après quelques minutes. Pas de rinçage, pas même une ombre.

3 Et la peau est douce et lisse comme s'il n'y avait jamais eu de duvet.

Vyzo se trouve dans toutes les bonnes maisons au prix de 5 fr. 50 et 7 fr. 50 le tube (grand modèle). Un tube d'essai sera envoyé contre 1 fr. 50, adressés à la Pharmacie Normale (Départ 77 X) 19, rue Drouot Paris.

PRES ROUTE NATIONALE A LA GARE MÈME DES ESSARTS-LE-ROI

SUPERBES TERRAINS sol ri-
sant, site charmant, viabilité com-
plète. Moyens de communications
parfaits.

PRIX AVANTAGEUX GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Voir les samedi après-midi, dim. et fêtes : M. BLAN, gère des Essarts.
Départ Paris-Montparnasse pour les Essarts-le-Roi : 9 h. 30, 12 h. 21, 14 h., 17 h. 35.

330

Paris, Hémeury, impr.-gér., 18, r. d'Enghien.

AUTOPLASME VAILLANT

Cataplasme sinapisé instantané

RHUMES - TOUX - BRONCHITES - DOULEURS - POINTS DE CÔTÉ

La pochette : 1 fr. 75 - La boîte métallique de 6 : 10 francs

Notice détaillée envoyée franco sur demande

Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, 19 - PARIS

AUTOPLASME VAILLANT

Cataplasme sinapisé instantané

RHUMES - TOUX - BRONCHITES - DOULEURS - POINTS DE CÔTÉ

La pochette : 1 fr. 75 - La boîte métallique de 6 : 10 francs

Notice détaillée envoyée franco sur demande

Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, 19 - PARIS

ON VOUS OFFRE EN RECLAME

un montre soignée, garantie 5 ans

Fin. Les 220 litres, port et rég. compris. Echant. gratis.

M^{me} E. B. REY, r. Chamy, Narbonne

495

Nos lecteurs peuvent se procurer des reliures cartonnées pouvant contenir 26 numéros du

MIROIR DU MONDE

avec titre au dos en lettres dorées au prix de 18 francs pièce en s'adressant à tous les marchands qui vendent cette publication ou aux bibliothèques des gares

L'ALMANACH ILLUSTRÉ DE L'AGRICULTURE NOUVELLE

pour 1931

Achetez-le sans tarder, car son tirage est strictement limité

INSTRUCTIF ET ATTRAYANT

Il est le guide rural par excellence

256 pages de texte - 294 illustrations

Prix : 4 francs (franco-poste recommandé, 5 francs)

Administration : 18, rue d'Enghien, PARIS-10^e

Nous prévenons nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande du journal et de 1 franc pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Nos petites annonces classées paraissent régulièrement tous les jours elles sont reçues de 8 h. 30 à 18 heures

TARIFS	ÉDITIONS
Une ligne comporte 30 lettres nettes environ.	grand Paris 575.000 exemplaires
chèque postal n° 647.62 (fermeture réservée au règlement de P. A. C.)	région parisienne 425.000 exemplaires
Toutes rubriques...	diocèse 25.000 exemplaires
	sauf dimanche
	Tous les jours

Six insertions consécutives de même longueur (3 éditions combinées) par ligne et par insertion, 24 francs.

Les ordres nous parvenant par courrier doivent être accompagnés du montant correspondant. — Tél.: Provence 16-22

DEMANDES DE REPRÉSENTANTS

EVOM, Mortau, dem. rep. cycl., m. à cond. meubl., cuis., carillons, etc. compt. et cré.

SPECIALITES POUR FORAINS

FORAINS, Coupes adriennes, velours, dent., rubans, tissus, soldes au kilo, Occas. hors ligne. MIARD, 10, rue Constantine, Lyon.

EAS Chaussures, Chandails, pull, lainages.

Demand. catalogue illustré d'hiver. Centralisation du Bas, 47, r. Cléry, Paris.

TRANSPORTS-DEMEURAGES

Dep. 2 fr. le km. Collet, 43, r. Mollière, Ivry

RECHERCHES

L. GUILLAUME, ex-insp. sûreté. Renseign. Enquête av. mariage. Surviv. Recherch. 58 bis, Chaussée d'Antin. Trinité : 14-02.

SOMMER

Eng. Filature, p. insp. 40^e, 5, r. Et-Marcel, Louv. 71-87.

FONDS DE COMMERCE & INDUSTRIES

DIVERS

A vend. à Paris, imp. fonds Entrep. peint., Décorat., Pap. Peint., facil. paiement. Caisse Gérance, 10, rue Louvois, Paris.

ALIMENTATION-CAFES-VINS

BUVETTES-RESTAURANTS

JE PROUVE 45.000 FR. NET

d. b. pot. Café-Restaurant, à céd. d. gde v. Alsace, cause fatigue suite de guerre. Bail 13 a., pet. loy. B. client. On traite av. 40.000 cpt. Pres. Of. Poiss. 21, bd Poissonnière.

CAPITAUX

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NEGOCIATIONS 21, rue Anber, PARIS. Fondée en 1923. Prêts ou apports d'argent sous tout. formes à Commerçants, Industriels, Agriculteurs. Affaires réalisées depuis 1927: 36 MILLIONS

PONCTIONN. GENES, adress. v. confiance

A v. anc. coll. EXPERT, 15, bd Stras-
bourg. DISCRETION absol., toutes facil.

A TITRE DE RECLAME 10 fr.

Au prix de la main-d'œuvre nous faisons une montre pour vous. Soignée, garantie 5 ans. Envoi contre remboursement. Ecrire Club P. A. VICTOR, rue Amiot, PARIS

exquis la b. 205 lit. fco port. fût, rég. 3 éch. 2 fr. Vve Marie Roux, propr. 7 ter, St-Luc, p. Nîmes. 330

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE VENTE À CRÉDIT

PARIS-NÉGOCE

5^e AN AU CAPITAL DE 5.000.000 DE F^{rs}

9, RUE MARTEL PARIS 10^e MÉTRO: CHATEAU D'EAU

À CRÉDIT

HABILLEMENT COMPLET

14 PIÈCES **120** PAR MOIS

- 1 Pardessus croisé ou raglan teintes mode.
- 1 Complet veston serge noire ou bleu marine.
- 1 Chapeau feutre souple noir et coloris mode.
- 2 Chemises belle percale rayures fantaisie avec 2 cols assortis.
- 2 paires chaussettes fantaisie mercerie.
- 1 Cravate dessins et rayures fantaisie.
- 2 Caleçons tricot irrétrécissable.
- 1 Paire chaussettes noire ou acajou

1^{re} mensualité à la commande.

PRIME Pull-over tricot laine teintes mode

A 21 B PARDESSUS croisé en tissu chiné, très belle qualité. Se fait bleuté ou violine.

Prime : 1 Cravate soierie Mode.

1^{re} mensualité à la commande 7 mois à **50** PAR MOIS

TOILETTE COMPLETE

12 PIÈCES **120** PAR MOIS

- 1 Robe popeline pure laine belle qualité poches piquées, tous boutons, se fait toutes teintes.
- 1 Manteau velours de laine col boule casquette entièrement doublé se fait tons mode et noir.
- 1 Chapeau feutre belle qualité au choix.
- 1 paire chaussures couleur ou noir façon chevreau.
- 2 Parures shirting très belle qualité.
- 2 Combinaisons assorties.
- 2 paires bas fil très belle qualité.
- 1 Parapluie 1 Sa: 10 mois **120**

1^{re} mensualité à la commande

PRIME Gilet 4 boutons

D 804 MANTEAU fantaisie avec pélerine, tissu mode chine, très belle qualité, entièrement doublé broché. Se fait fond beige et fond gris.

Prime : 1 Paire de Bas couleur Mode.

1^{re} mensualité à la commande 7 mois à **47** PAR MOIS

TROUSSEAU MENAGE

68 PIÈCES **95** PAR MOIS

7 mois à 95.

- 2 Draps toile coton écu avec surjet sans apprêt 200x300.
- 2 Draps cotonne blanche belle qualité sans couture 200x300 ourlet à jour façon main.
- 6 Ties shirting ourlet à jour coins brodés 10x10.
- 6 Gants toilette tissu éponge en blanc ou couleur.
- 12 Serviettes toilette nid d'abeille armure belle qualité.
- 6 Mouchoirs blanc vignette couleur.
- 12 Mouchoirs Cholet blanc ou couleur pour messieurs, belle qualité 45x45.
- 12 Torchons méris carreaux gris et blanc 70x70.
- 1 Service de table 6 couverts et la nappe, tissu couleur.
- 1 Couvre-lit guipure crème.

PRIME : 1 paire rideaux assortie au couvre-lit.

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

NOS MAGASINS SONT OUVERTS AUJOURD'HUI 11 NOVEMBRE de 9 h. à 18 heures

CAISSE FRATERNELLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL ENTièrement VERSÉ, DE QUATRE MILLIONS

ENTREPRISE PRIVÉE ASSUJETTIE AU CONTRÔLE DE L'ÉTAT

La seule société de capitalisation garantissant :

- 1^o le maximum des avantages légaux ;
- 2^o la participation gratuite aux bénéfices.

Douze Tirages publics garantis par an

Au siège social le dernier jour de chaque mois.

Tout titre porte une combinaison de trois lettres.

Cinq combinaisons remboursées chaque mois.

Un titre sur 250 remboursé par an. (Un sur 9 en 30 ans).

TIRAGE DU 29 OCTOBRE 1930	
Combinaisons sorties	140 TITRES remboursés pour
1 ^o D. L. H.	UN MILLION 608.000 francs
2 ^o J. H. S.	
3 ^o C. X. E.	
4 ^o E. U. B.	
5 ^o B. C. H.	

M. CALONNE Léon, 9, rue Entre-deux-Villes, à Quai-roubie (Nord), qui versait 200 fr. par mois... a reçu 100.000 fr.

M. DELATRE-MORTIER, rue du Cateau, à Basuel (Nord)..... a reçu 50.000 fr.

M. BERGUET Robert, place Talma, à Poix-du-Nord (Nord)..... a reçu 50.000 fr.

M. PECHE Paul, régisseur, à Montesson (Loiret).... a reçu 50.000 fr.

M. FLORENT-DUQUENNE Clovis, à Allennes-les-Marais (Nord)..... a reçu 50.000 fr.

M. ROUSSIN, à Lamarque, par Poix (Somme)..... a reçu 50.000 fr.

M. CHOMELAT Edouard, à Echennes (Aube)..... a reçu 50.000 fr.

M. THOMAS Marguerite, à Retz (Pas-de-Calais)..... a reçu 50.000 fr.

M. THOMAS Marie-Thérèse, à Retz (Pas-de-Calais)..... a reçu 50.000 fr.

M. PETIT Cécile, à Mesnil-Domqueur (Somme)..... a reçu 50.000 fr.

Ces 9 adhérents versaient 100 francs par mois.

17 adhérents qui versaient 50 fr. par mois ont reçu chacun 25.000 fr., etc...

APRÈS 15 ANS chaque titre non remboursé aux tirages donne droit :

- 1^o à une valeur de RACHAT garantie supérieure aux versements effectués (maximum légal) ;
- 2^o à une part de BÉNÉFICES proportionnelle à cette valeur garantie.

Pour recevoir gratis et franco un titre de :

Envoyez	25.000 fr.	50.000 fr.	100.000 fr.	250.000 fr.
le 1 ^{er} mois....	137 fr. 50	275 fr.	550 fr.	1.375 fr.
les mois suivants	50 fr.	100 fr.	200 fr.	500 fr.

Le supplément du 1^{er} mois est dû au timbre fiscal (seul impôt frappant les titres)

Demandez spécimens de titres, liste de tirages et renseignements à la CAISSE FRATERNELLE 6 et 8, rue Léon-Traillin (chéques postaux : Lille 342) LILLE

PROCHAIN TIRAGE LE 26 NOVEMBRE 1930

Les résultats seront publiés dans « Le Petit Parisien » du 30 novembre 1930.